

CANADIAN THESES ON MICROFICHE

THÈSES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

Canada

LE DIVORCE SELON LES STRATES SOCIALES:
ETUDE DE CAS DANS LA REGION DE L'OUTAOUAIS
1974 - 1978

par

Robert G. Allard

Thèse présentée à l'Ecole des Études
supérieures et de la Recherche de
l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention de la
maîtrise ès arts (sociologie)

Ottawa, Canada, 1984



Robert G. Allard, Ottawa, Canada, 1984.



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

PLAN

	Page
Remerciements	i
Liste des tableaux	ii
Liste des annexes	iii

INTRODUCTION

- Objectifs de la thèse	1
- Revue de la littérature	8

CORPS

Chapitre I: Présentation des variables	23
- Introduction aux variables	24
- les strates sociales	24
- la profession	25
- le divorce	30
- le sexe	36
- l'âge	38
- les enfants	41
- le nombre d'années mariées	42
- la mobilité géographique	43
- les raisons officielles du divorce	44
Chapitre II: Méthodologie	45
- Cueillette des données	46
- de la profession aux strates sociales	47
- Articulation du statut socio-économique	49
- présentation des tableaux analytiques sur le divorce et certaines variables de contrôle	50
Chapitre III: Hull et les autres régions	62
- Le divorce	62
- Régional/Hull	63
- Québécois/districts judiciaires	66
- Canadien/provinces	73

CONCLUSION

- Vérification de l'hypothèse et des sous-hypothèses	79
--	----

Bibliographie	85
---------------	----

Annexes	90
---------	----

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier les personnes qui ont collaboré à différentes phases de cette recherche, notamment Jean Lapointe, professeur à l'Université d'Ottawa, pour une direction constructive de la thèse, M. Couture, greffier de Hull, pour sa coopération dans la consultation des dossiers de la cour de Hull, et tout ceux qui m'ont encouragé à poursuivre et terminer cette recherche.

6

95

Liste des Tableaux

Tableau 1	- Le nombre de divorces et de mariages ainsi que le taux de divorce au Canada et au Québec de 1971-1981.	32
Tableau 2	- Nombre de divorces et de mariages à Hull de 1972 à 1981.	34
Tableau 3	- Population selon l'état matrimonial, Canada et Québec, 1921-1981.	37
Tableau 4	- La population canadienne selon l'état matrimonial et l'âge, recensement 1971, 1976 et 1981.	39
Tableau 5	- La population québécoise selon l'état matrimonial et l'âge, recensement 1971, 1976 et 1981.	40
Tableau 6	- Le nombre d'enfants impliqués dans un divorce et le nombre de ménages ayant X enfants à Hull.	42
Tableau 7	- Les strates sociales de l'échantillon de divorcé(e)s selon les années '74 à '78 à Hull.	51
Tableau 8	- Les strates sociales (abrégées) de l'échantillon des divorcé(e)s pour les années '74 à '78 à Hull.	52
Tableau 9	- Distribution de professions à Hull provenant du recensement de 1971 selon le sexe et les strates sociales.	54
Tableau 10	- Les strates sociales de l'échantillon des divorcé(e)s (abrégés) selon les années '74 à '78 à Hull pour les hommes.	56
Tableau 11	- Les strates sociales de l'échantillon des divorcé(e)s (abrégés) selon les années '74 à '78 à Hull pour les femmes.	58
Tableau 12	- Appartenance des couples échantillonnés aux diverses strates sociales de Hull selon le sexe.	60
Tableau 13	- Distribution des strates sociales à Hull, Ottawa et Hull-Ottawa provenant du recensement de 1971 selon le sexe.	65
Tableau 14	- Nombre de divorces par district judiciaire au Québec, 1971-1982.	67
Tableau 15	- Population totale du Québec selon les districts judiciaires pour 1971.	69
Tableau 16	- Taux de divorce régional sur 100,000 habitants par district judiciaire pour les années 1972 à 1982.	72
Tableau 17	- Distribution des strates sociales provinciales du recensement de 1971.	76

Liste des Annexes

Annexe I	Statut socio-économique selon la profession échantillonnée et la profession de contrôle.	91
Annexe II	Distribution des professions à Hull selon le sexe et le statut socio-économique, recensement de 1971.	94
Annexe III	Distribution des professions à Ottawa selon le sexe et le statut socio-économique, recensement de 1971.	95
Annexe IV	Distribution des professions dans la région métropolitaine de recensement Ottawa-Hull selon le sexe et le statut socio-économique, recensement de 1971.	96
Annexe V	Distribution des professions à Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Canada selon le recensement de 1971.	97
Annexe VI	Dissolution des mariages (divorcés) et taux, Canada et Provinces, 1922-1977.	108
Annexe VII	Statistiques sommaires de l'état civil, 1978 et 1979.	110
Annexe VIII	Statistiques sommaires de l'état civil, 1980 et 1981.	112

Le phénomène social qu'est le divorce s'est développé à un tel rythme depuis les années soixante au Canada que l'on peut maintenant le considérer comme un problème social épineux. En 1971, une personne sur quatre divorçait avant soixante-cinq ans et en 1976, une personne sur trois avait de fortes chances de divorcer avant soixante-cinq ans (Adams & Nagnur: 1981:28).

La famille institutionnelle québécoise à tendance autarcique forte se distinguait par une famille nombreuse qui s'était forgé des liens sociaux profonds établis sur le sang, l'entreprise familiale et l'entraide paroissiale. La famille nucléaire s'avère économiquement dépendante, constituée de peu de membres dont les liens sociaux sont superficiels, l'entreprise familiale est quasi inexistante, et l'individualisme est de mise.

A côté des problèmes d'ordre économique et social, le grand problème du foyer moderne s'exprime dans l'affaiblissement des valeurs morales qui ont fait sa force passée et dans la confusion du sens de ce qui la constitue. Le processus du divorce nous révèle qu'après un certain laps de temps les cloisons s'élèvent entre les conjoints, leurs existences se cristallisent dans des styles de vie séparés. La rupture est la prochaine étape qu'un couple considère lorsque leur relation matrimoniale est vide de tout partage. La rupture de cette institution fonctionnelle qu'est le mariage s'avère dès lors une dysfonction qui menace sérieusement l'équilibre du système social actuel, qui repose essentiellement sur le sous-système social de la famille.

Un auteur qui a contribué considérablement à l'analyse de ce problème social, William J. Goode, affirme que du point de vue de l'organisation sociétale, le divorce est un indice de désorganisation sociale, parce qu'il perturbe une organisation sociétale en équilibre (Goode:1956:3).

Il est possible d'analyser le phénomène social du divorce selon diverses perspectives. L'historien relate les faits et les circonstances reliées à la rupture des mariages. Le démographe compile le nombre de divorces selon l'âge, le sexe, la province, ... pour en déceler les tendances démographiques principales. L'avocat défend et décrit les causes de divorce selon une typologie précise pour qu'elles soient cataloguées sous la catégorie des "études de cas" du divorce pour référence future. L'économiste calcule l'impact monétaire de cette rupture des mariages sur l'économie du pays. Le sociologue se propose de déceler des indicateurs appuyant les hypothèses qui l'aideront à comprendre les phénomènes sociaux et à élaborer des réformes sociales qui permettront à la société de maintenir un équilibre sain.

Selon les strates sociales: le divorce est-il particulier à une strate sociale? Les strates sociales demeurent essentielles à l'analyse du divorce puisqu'elles permettent une comparaison significative entre la population échantillonnée et la population totale, tout en vérifiant la pertinence d'une multitude de variables complémentaires. Ces variables complémentaires peuvent devenir des explications possible du divorce. La lacune de temps et la nécessité de demeurer fidèle à notre objectif ne nous permet pas d'explorer la pertinence de toutes les variables complémentaires citées, mais le fait d'énoncer celles-ci nous

permets de considérer brièvement plusieurs raisons possiblement sous-jacentes au divorce. Sans plus tarder nous présentons une multitude d'explications possible qui demeurent à être vérifier, du phénomène social du divorce.

Une personnalité mature, un bon niveau d'éducation, un mariage tardif, un revenu stable, la présence d'enfants, un lieu de résidence autre que les grands centres métropolitains, une situation économique en croissance, une bonne communication entre les conjoints, une confiance mutuelle, une continuité des contacts sociaux, des investissements à long terme, une plus grande indépendance dans la rémunération de l'époux et de l'épouse, la faible possibilité d'anonymat dans l'éventualité d'une rupture maritale tendent à favoriser l'union maritale et d'atteindre le bonheur marital tellement convoité et si rarement atteint.

Les couples sans ou ayant peu d'éducation, d'un âge au mariage plus jeune que la moyenne, ayant de grandes différences d'âge entre les conjoints, sans affiliation religieuse, de mariage civil, travaillant selon un horaire irrégulier, s'absentant fréquemment du domicile et ayant des contacts fréquents avec des personnes de l'autre sexe ont plus de chances de vivre la dissolution de leur mariage.

A l'intérieur du foyer il y a des forces de perturbation comme les valeurs et les fonctions traditionnelles qui sont appelées à changer. Un exemple de valeur, c'est l'époux qui refuse de participer aux tâches ménagères ou qui refuse à sa femme de travailler.

En ce qui concerne les fonctions de la famille moderne celles-ci se retrouvent principalement réduites à l'amitié et au support émotionnel. Les lois régissant les séparations tendent à être plus néfastes pour les riches, qui doivent parfois céder des sommes considérables à leur conjoint. L'idéal romantique, tellement vénéré par la société occidentale est le pilier de la famille contemporaine occidentale qui plus qu'autrement s'écroule après quelques années de vie matrimoniale. Ce pilier devrait être celui du développement de la communication et d'expertises marchandables sur le marché du travail.

Il est évident que toutes ces raisons ne s'appliquent pas nécessairement à un couple, mais il est fort probable que certaines d'entre elles s'appliquent.

Il est très difficile d'avoir accès à des statistiques tangibles concernant le taux de divorce et sa relation avec les strates sociales. L'information écrite concernant ce sujet s'avère très minime, on présente principalement le nombre de gens qui s'identifient divorcés. Le recensement demande "Quel est votre état matrimonial?" et les gens choisissent la case appropriée selon leur perception de leur état matrimonial le jour du recensement. L'individu pourrait être un "ex-divorcé" et se considérer le jour du recensement tout simplement célibataire. L'état matrimonial tel qu'identifié par le recensement de Statistique Canada ne présente pas l'univers complet des divorcé(e)s au Canada. Il n'y a pas de publication statistique, ni de base de données disponible où l'on retrouve l'univers des divorcé(e)s avec les variables

démographiques de base (âge, sex, ...), le revenu, l'éducation et la profession et encore moins avec une grille stratifiée de strates sociales.

En bref, Statistique Canada possède très peu de documents qui sont spécifiques à ce sujet. Le bureau du divorce du gouvernement fédéral ne fait qu'enregistrer la date officielle du divorce et quelques statistiques d'identification des sujets (province, endroit, date, numéro d'enregistrement, nom, état civil, endroit de naissance, délit ou cause).

Mais ce bureau n'enregistre pas la profession ou tout autre variable qui permettrait d'analyser la situation sociale des divorcés. Pourquoi n'y a-t-il pas d'analyse du divorce selon la situation sociale? Parce que les données nécessaires à effectuer une telle analyse sont presque inexistantes et difficiles à obtenir. Nous nous proposons de visualiser sous forme de tableau l'appartenance des divorcé(e)s selon la situation sociale. Les variables propices identifiant les strates sociales sont l'éducation, le revenu et la profession. Le problème est de retrouver ces trois variables dans un tableau et de plus pour l'univers des divorcé(e)s pour la population canadienne. Ce tableau pour le moment n'existe pas, mais que diriez-vous d'en construire un. Que faut-il pour en construire un? Il nous faut des statistiques se référant à l'ensemble des gens divorcé(e)s et la population totale à laquelle on peut rattacher l'éducation, le revenu et la profession. Ces univers et ces variables nous présenteront une image concrète de la situation sociale. Les univers recoupant plusieurs variables qui se réfèrent aux

gens divorcé(e)s sont inexistantes. Le recensement présente aucun recoupement reliant l'éducation, le revenu et la profession avec l'univers des divorcé(e)s ou la population canadienne. L'enquête de la population active qui interview au-dessus de 60,000 ménages par mois regroupe les gens divorcé(e)s et séparé(e)s sous une même catégorie. Cette enquête mensuelle est la plus importante de Statistique Canada et elle nous présente des données qui ne répondent pas à nos besoins.

Pour s'assurer un univers complet de divorcé(e)s, il serait préférable d'utiliser une source précise comme les dossiers légaux des procédures de divorce. Nos besoins requièrent que nous élaborions nos propres données en recherchant les données démographiques de base (âge, sexe, ...) avec l'éducation, le revenu et la profession pour l'univers des gens divorcé(e)s et la population canadienne. On est à la recherche d'une part d'une façon d'obtenir des données sur les divorcé(e)s et d'autre part des données de la population totale selon certaines variables spécifiques qui nous permettront d'analyser la situation sociale des gens. On se retrouve avec une contrainte de disponibilité des données, de temps, de ressources et de représentativité, tout en répondant au défi d'originalité et de proximité ou d'identification régionale.

Suite à certaines démarches il a été possible d'établir une banque de données qui répond à nos besoins. La ville de Hull, plus précisément le district judiciaire de Hull fut considéré comme point de départ puisqu'il nous offrait la possibilité de consulter les registres de la cour. Ces registres possèdent des documents dans lesquels on retrouve

une multitude d'informations sur le divorce, qui ne se retrouvent pas ailleurs, tel diverses données de nature démographique, l'éducation, le revenu et la profession des gens divorcé(e)s qui sont tenus, par la loi, de divulguer ces informations pour fins de documentation. Le district judiciaire de Hull répond à tous nos critères de sélection et il exigera comme toute création de bande de données certains compromis. En terme de défi et de représentativité, la population de Hull laisse présager un taux de divorce considérable dans ce district en comparaison avec les autres districts judiciaires. Le greffier de Hull (M. Couture) nous a permis d'obtenir l'information pertinente sur le sujet, suivant l'assurance que la confidentialité des données serait maintenue. Notre champs d'investigation est régional, facile d'accès et requiert peu de ressources. Le district judiciaire de Hull s'étend sur une superficie de soixante milles carrés, tandis que la ville de Hull dessert une population d'au plus soixante mille habitants qui est répartie sur une superficie de dix milles carrés. Nos données se réfèrent spécifiquement à la ville de Hull où l'on retrouve 95% des requêtes en matière de divorce pour le district judiciaire de Hull. Les autres sont entendus et mis en archive dans la ville de Fort Coulonge qui appartient au district judiciaire de Hull.

Ce prélèvement d'information a été effectué en avril 1981 et il a exigé énormément de temps, qui s'avère toujours restreint surtout lorsque les dossiers doivent être consultés sur place pendant les heures régulières de bureau. L'importance du district judiciaire de Hull parmi les trente-deux districts judiciaires du Québec concernant la population se situe au sixième rang et sa proximité est avantageuse.

La cueillette des données auprès des registres de la cour de Hull en matière de divorce tel qu'ils sont présentés dans ce travail, était restreinte à l'année 1974 comme année de départ. La raison pour laquelle on a choisi cette année précise réside dans le fait que l'agence de prélèvement de l'information qu'est la cour de Hull, pour ne citer que l'une de ces nombreuses fonctions, n'a eu le mandat d'accumuler les dossiers pertinents à ce sujet que depuis 1974. Les dossiers dont le jugement irrévocable a été prononcé et dans lesquels on retrouve l'information recherchée, sont considérés pour cette cueillette des dossiers complets.

On retrouve chez cette institution une gamme complète de dossiers de 1974 à 1978 qui répondent à nos besoins. Après 1978, les dossiers en matière de divorce comptaient trop de dossiers qui n'avaient pas reçu le jugement du divorce irrévocable, ce qui pour fins de prélèvement de données s'avérait des dossiers inutilisables. Ce sont les raisons citées ci-haut qui nous ont contraint à considérer les registres de la cour de Hull en matière de divorce de 1974 à 1978 inclusivement.

Revue de la littérature

Depuis les années quarante les analyses sociologiques étudiant la relation entre le divorce et les strates sociales sont très rares. On n'en a trouvé que neuf de 1943 à 1972.

Cette revue se propose de vous présenter un aperçu bref des contributions des divers auteurs qui ont étudié la question du divorce

et des strates sociales. Les divers auteurs n'identifient pas les strates sociales en ces mots précis, mais leur construction de leur échelle ou du statut, incorpore une ou les trois variables essentielles à la construction de celle-ci.

H. Ashley Weeks (1943)

L'auteur essaye de répondre aux trois questions suivantes: 1) est-ce que les taux de divorce varient selon la profession?, 2) si oui, quel groupe de professions a le taux de divorce le plus élevé et lequel a le taux de divorce le plus faible?, et 3) ces différences sont-elles influencées par les affiliations religieuses des partenaires?

Un questionnaire renfermant des questions sur les trois préoccupations de l'auteur a été administré à 5811 étudiants des écoles secondaires de Spokane à Washington et à 737 étudiants de niveau secondaire de trois écoles paroissiales de Spokane à l'automne de 1939. Certains questionnaires ont été éliminés suite à des problèmes de duplication, de non réponse à plusieurs questions, du décès de l'un des conjoints, ce qui a réduit le nombre de questionnaires utilisables à 5,490. De ces questionnaires, 618 ne spécifiaient pas la profession et ceux-ci ont été distribués proportionnellement à travers les divers professions échantillonnées. C'est probablement ce qui justifie la mise en garde de l'auteur concernant ses conclusions qu'il qualifie de tentatives exploratoires. Il utilise l'échelle socio-économique de classification des professions développée par Alba Edwards (1938). L'auteur ne présente qu'un tableau très sommaire de ses résultats. Il

conclut, que les taux de divorce les plus bas s'appliquent aux classes socio-économiques élevées et les taux les plus élevés de divorce se retrouvent chez les classes socio-économiques basses (excepté le groupe de professions manuelles "unskilled"). L'affiliation religieuse semble indiquer une forte corrélation avec la taille du taux de divorce. Le taux de divorce le plus élevé est observé dans la catégorie sans affiliation religieuse. L'auteur espère que ces conclusions exploratoires seront bénéfiques et pourront être démontrées comme véridiques par des études ultérieures.

William J. Goode (1951)

Il se propose dans son article "Economic Factors and Marital Stability" (1951) de mettre en relief les facteurs économiques en relation avec la stabilité maritale comme outil valable d'analyse sociologique. Il précise certaines prémisses qui lui permettent d'affirmer qu'il est valable d'analyser des variables économiques en autant qu'elles sont analysées selon un modèle sociologique. Il est dès lors possible de mesurer leur importance et de les intégrer dans un modèle sociologique. Les nombres et le taux de divorce précisent que la strate socio-économique basse a à son compte plus de divorces que la strate socio-économique haute. Ce fait a plusieurs implications pour la théorie de la famille. Par exemple: les caractéristiques découvertes chez les divorcé(e)s ne sont pas nécessairement toutes attribuables directement au divorce. Il est possible qu'elles soient attribuables à la strate socio-économique basse, indépendamment du divorce. Ces

caractéristiques sont, pour n'en citer que quelques-unes, une espérance de vie plus courte, un niveau de psychose plus élevé et un niveau plus élevé de délinquance juvénile.

Son attention s'oriente vers la signification sociale des facteurs économiques dans le processus du divorce plutôt qu'envers les caractéristiques citées ci-haut. Les faits qui sont reliés à la corrélation de ces variables peuvent être compris comme suit: (a) les facteurs économiques ont un effet sur le divorce et possiblement sur le conflit marital; (b) mais leurs effets sont interactionnels, non simplement une causalité directe; (c) on s'attend à découvrir des associations faibles plutôt que des corrélations fortes, néanmoins ces associations devraient se retrouver dans presque toutes les études aléatoires de population; (d) puisqu'il y a beaucoup de variables autre qu'économiques qui sont reliées, et puisque les outils pour mesurer ces variables sont tous grossiers, même les analyses de corrélation partielle sont incapables de discriminer l'effet exact de tels facteurs économiques. Par contre, il est possible de préciser la direction de leurs effets et ce n'est que par le véhicule de la recherche que les outils de recherche se perfectionneront. Dans les dernières pages de cet article, il explore la signification sociale du revenu qui se concrétise dans: le soutien économique, l'unité de la famille, le rôle du mari et de l'épouse comme gagne-pain, la dimension financière (beaucoup ou peu d'argent), la stabilité et le contrôle de celui-ci. Il suppose qu'il existe plus de "supports externes" au mariage chez la strate socio-économique haute que chez les strates inférieures. Parmi ces supports externes au mariage il précise une plus grande continuité des

1 contacts sociaux, plus d'investissements à long terme, une plus grande indépendance dans la rémunération de l'époux et de l'épouse et moins d'anonymat dans l'éventualité d'une rupture maritale. Plus les pressions économiques exercées sur la famille sont grandes, plus élevé est le taux de divorce, particulièrement chez les strates socio-économiques basses. Selon les nombres absolus et le taux de divorce, la strate socio-économique basse connaît plus de divorces que la strate socio-économique haute.

William M. Kephart (1955)

L'objectif principal de cet article est d'ajouter plus de lumière à la relation existant entre la profession et le bris des mariages. Les sous-objectifs de son article sont: de présenter les études concernant le divorce, les débats à l'époque, déplorer le fait que les données socio-économiques sont ignorées et présenter un aperçu des 1,434 dossiers qu'il a relevés de la cour municipale de Philadelphie de 1937 à 1950.

Il y avait selon lui sept principaux débats à l'époque; 1) le taux de divorce des "noirs" est supérieur à celui des "blancs", 2) les mariages en secondes noces sont plus instables que les premiers mariages, 3) le divorce est-il plus prédominant chez les individus éduqués que chez ceux sans éducation?, 4) les différences d'âges au mariage ont-elles une influence sur la stabilité du mariage, 5) la désertion est-elle réellement pratiquée par la strate sociale basse? Est-ce réellement "le divorce des pauvres"?, 6) les mariages se concluant en divorce sont-ils

en grande proportion des mariages civils contractés par des individus au bas de l'échelle socio-économique?, et finalement, 7) les groupes religieux ne sont pas proportionnellement représentés chez les désertions.

Selon lui, la stabilité maritale et le statut socio-économique ont reçu très peu d'attention des sociologues. Il considère que les variables économiques peuvent être aussi déterminantes que les autres variables dans l'analyse et l'orientation des structures sous-jacentes à la personnalité des individus.

Il concentre ses efforts sur seulement trois des sept débats de l'époque et il conclut qu'il existe une certaine corrélation qui est inversement proportionnelle entre la fréquence des divorces et le niveau des professions. Il dément la notion populaire que la désertion est le "divorce des pauvres". Elle est pratiquée par les gens qui détiennent des professions qui se situent au milieu de l'échelle socio-économique. En ce qui concerne les groupes religieux, chez les gens de croyance juive la désertion est choisie par ceux dont la profession appartient au haut de l'échelle socio-économique ce qui contraste avec les gens de croyance catholique, protestante et les gens de croyance mixte catholique-protestant.

Thomas P. Monahan (1955)

Dans son article de "Divorce by Occupational Level", il se propose de vérifier la croyance populaire que la désertion appartient au groupe socio-économique bas et que le divorce est principalement réservé aux

groupes socio-économique moyen et élevé. Il utilise les données du recensement de l'état d'Iowa de 1950. Selon l'auteur, les données sur la profession et l'état matrimonial utilisées sont suggestives. Elles indiquent le nombre de personnes qui s'identifient célibataires, mariées, divorcées, séparées ou autre, avec une profession précise, au moment du recensement plutôt qu'une situation qu'ils ont vécu à un moment précis de leur vie.

Il conclut que le nombre de divorces est considérable chez les groupes socio-économiques bas dans la société et qu'il est bien plus faible que la moyenne chez les groupes socio-économiques élevés.

William J. Goode (1956)

Le livre "Women in Divorce" se propose d'étudier et de décrire le processus d'ajustement des individus après le divorce et plus particulièrement le processus d'ajustement des femmes après le divorce. Il attaque plusieurs hypothèses, dont celle, que ce sont les individus appartenant aux strates sociales élevées qui divorcent le plus. Tendance qui fut expliquée par le passé en précisant que le divorce est trop cher pour les strates sociales basses. L'auteur puise ses données d'un échantillon aléatoire de dossiers de divorce du Comté de Wayne au Michigan, d'où sont interviewées 425 femmes divorcées, âgées de 20 à 38 ans, de la région métropolitaine de Détroit, au début de l'hiver de 1948.

Il utilise la stratification comme outil d'analyse pour aller au-delà de la simple description du revenu, de l'éducation, de la profession et conférer à ces données une signification plus large. Il précise que le bonheur marital, un revenu stable, une personnalité mature et une situation économique favorable sont les éléments qui favorisent l'union matrimoniale. Il conclut que le taux de divorce est inversement proportionnel au statut socio-économique. Ce qui représente que la strate sociale basse a le taux de divorce le plus élevé. Il reproche aux programmes de préparation au mariage de rejoindre les strates sociales moyennes et hautes et de ne pas atteindre la strate sociale la plus démunie, la strate sociale basse celle qui en a le plus de besoin. Ce type d'analyse est utile si celle-ci est orientée vers la signification sociale des découvertes.

Thomas P. Monahan (1962)

L'article intitulé "When Married Couples Part: Statistical Trends And Relationships In Divorce" se concentre sur la façon de mesurer la stabilité de l'engagement marital (marital bond) et sur l'utilité des professions dans l'analyse du divorce. Il préférerait que l'étude sur le divorce analyse le bris du mariage "de facto" au moment de la séparation, plutôt que "de jure" au moment du jugement irrévocable. Mais les données concernant le bris des mariages "de facto" sont inexistantes.

Il en conclut que les couples mariés ont de plus grandes chances de demeurer mariés longtemps lorsqu'ils en sont à leur premier mariage, ont des enfants, sont dans un groupe socio-économique élevé et demeurant

dans une région plus petite que les grands centres métropolitains. La profession demeure une variable essentielle dans l'analyse du divorce et des séparations qui permet une comparaison significative entre la population échantillonnée et la population totale.

Karen G. Hillman (1962)

C'est la première étude qui englobe le contexte national américain. Elle se propose d'analyser la relation entre le taux de divorce (et le taux de séparation) et diverses variables comme le sexe, la race, le revenu, l'éducation et la profession. Ces observations s'appuient sur le recensement des États-Unis de 1950. Les taux de divorce ont été calculés pour les grands groupes de professions. Ces grands groupes de professions ont été ordonnés selon une base généralement acceptée de prestige où l'on retrouve cinq groupes de statut socio-économique. Le groupe le plus élevé étant les travailleurs à cols blancs et à l'extrémité inférieure sont classifiés les fermiers. En définitive, les trois indicateurs du statut socio-économique que sont le revenu, l'éducation et la profession, s'orientent tous vers la même conclusion. Celle qu'il existe une corrélation négative entre le prestige des catégories professionnelles et le taux de divorce chez les hommes de couleur blanche. C'est-à-dire que les hommes de couleur blanche de statut socio-économique bas, divorcent d'avantage que ceux de statut socio-économique élevé. Elle observe chez les femmes de couleur un taux de divorce et de séparation fort supérieur à celui des femmes blanches. Chez les hommes de couleur le taux de séparation est plus élevé que chez les hommes blancs tandis que leur taux de divorce était

presqu'identique. Ceci s'explique par le fait que les blancs ont des ressources financières supérieures aux gens de couleur. C'est ce qui explique que le taux de séparation est presque six fois plus élevé chez les gens de couleur comparativement aux blancs. L'étude précise également que plus le statut socio-économique augmente plus les gens ont à perdre financièrement. Ce qui expliquerait possiblement l'augmentation de la stabilité maritale avec l'accroissement du statut socio-économique. Les observations qui sont spécifiques aux femmes et aux hommes de couleur ne sont pas conclusives, elles demeurent exploratoires et à être vérifiées.

Jessie Bernard (1966)

Elle explore la relation entre la stabilité maritale et les variables du revenu, de l'éducation et de la profession pour les hommes âgés de 45 à 54 ans. Les données sont également contrôlées selon la couleur des gens. Elle puise ses données dans le recensement des États-Unis de 1960. La stabilité maritale est analysée en relation avec les trois variables selon un modèle de corrélation linéaire qui requiert la dichotomisation des variables.

La stabilité maritale la plus grande se retrouve chez les bien éduqués, bien rémunérés et les travailleurs à col blanc. À l'opposé la stabilité maritale la plus précaire est trouvée chez ceux qui sont éduqués pauvrement, rémunérés pauvrement et sont des travailleurs à col bleu. La conclusion stipule que la stabilité du mariage augmente avec l'augmentation du revenu, de l'éducation et de la profession. Également.

que cette stabilité est plus forte chez les gens de couleur blanche et plus précaire pour les gens de couleur autre que blanche.

Richard J. Udry (1966)

Il entreprend d'une part, de révoquer la notion populaire qui suivit l'affirmation écrite par Lewis M. Terman en 1938. Terman stipulait qu'il y avait plus de divorces au haut de l'échelle sociale et que les gens appartenant au bas de l'échelle sociale avaient tendance à se séparer informellement ou à se résigner à souffrir ensemble. D'autre part, en s'appuyant sur les données du recensement de 1960 aux États-Unis, il contrôle l'effet de l'éducation, de la profession et du revenu sur la stabilité maritale des individus. Il crée un taux de dissolution des mariages (nombre de divorces "plus" le nombre de séparés "plus" le nombre de mariés plus d'une fois "divisé" par le nombre de personnes jamais mariées) pour fins d'analyse.

Il conclut que l'affirmation de Lewis M. Terman (1938) était peut-être fondée dans les années trente, mais que depuis, cette affirmation s'avère une généralisation inadéquate. Il découvre une relation inversement proportionnelle entre le taux de dissolution des mariages et 1) l'éducation pour les deux sexes et les deux races (blanche et non-blanche), 2) la profession pour les hommes, il préfère ne rien conclure pour les femmes (suite à leur petit nombre et une profession possiblement passagère) et 3) le revenu pour les hommes, les données pour les femmes et la race n'étant pas conclusives. Il résume

ces relations en précisant que, plus élevé est le statut socio-économique d'un groupe, plus bas est son taux de divorce et de séparation.

Mirra Komarovsky (1967)

Ce livre décrit l'étude de cas effectuée de septembre 1958 à juin 1959 de cinquante-huit mariages dans la ville hypothétique de Glenton's aux États-Unis, de familles identifiées principalement à l'échelle professionnelle des cols bleus. L'auteur espère que cette étude permettra aux professionnels qui sont appelés à travailler avec les familles tel les professeurs, les médecins, les avocats, les prêtres, les travailleurs sociaux et les psychiatres à mieux comprendre le modèle familial du statut socio-économique et éducationnel faible. Elle se propose également de combler une lacune de recherche sociologique envers les familles défavorisées. Est-ce qu'on peut affirmer avec certitude que les familles de statut socio-économique et éducationnel différents, ont les mêmes comportements? La réponse à cette question se développe à l'intérieur de cette étude de cas.

Le mariage est perçu comme le modèle qui répond au besoin de compagnie des individus. La fonction distincte du mariage moderne est l'amitié et le support émotionnel. Il y a plusieurs facteurs qui ébranlent le mariage comme les valeurs traditionnelles qui sont appelés à changer et qui persistent. La définition des rôles selon les sexes, l'économie précaire, le manque d'expertises marchandables sur le marché

du travail empêchent la famille d'atteindre les buts désirés. L'idéal romantique du mariage est rarement atteint et les familles sombrent dans une vie terne.

L'éducation favorise l'émancipation de la famille. Les gradués de niveau secondaire sont en général plus heureux que les moins éduqués. Les gradués se marient et ont des enfants plus tard que les moins éduqués. Les tâches sont plus réparties chez les couples éduqués malgré leur allégeance à la division des tâches selon le sexe. Il y a plus de communication chez ceux-ci et ils ont confiance dans le développement d'amitiés entre hommes et femmes. Les moins éduqués ont tendance à développer des amitiés avec les gens du même sexe et elle constate que la sexualité, la dévotion mutuelle et les tâches complémentaires sont les liens maritaux principaux de ces familles.

Elle conclut que le taux de divorce tend à décroître lorsque le statut socio-économique et éducationnel est élevé. Elle a classifié les professions selon l'échelle des professions de A.B. Hollingshead. Les données se référant à la satisfaction maritale sont consistantes selon l'auteur; la satisfaction augmente avec l'augmentation des individus dans l'échelle sociale.

I. Rosow et K.D. Rose (1972)

Ils étudient le divorce dans les professions libérales en Californie par l'intermédiaire des documents relatifs aux demandes de divorce de la cour de la Californie en 1968. L'échantillon est constitué de 57,514

dossiers dont 3,408 sont des professionnels de niveau élevé et de ceux-là, 267 sont des médecins.

Selon eux, les écrivains divorcent deux fois plus que les médecins. Ils se proposent de vérifier si 1) les femmes médecins divorcent considérablement plus que leur homologues de sexe masculin et 2) les médecins auraient tendance à divorcer plus que toute autre profession libérale. Ils vérifient ce comportement en considérant que le niveau social conféré par la profession joue probablement un rôle plus important sur le divorce que la nature de la profession.

Un travail qui implique un horaire de travail irrégulier, des absences du domicile et des contacts fréquents avec des personnes de l'autre sexe tend à favoriser le divorce. Donc lorsque le divorce est financièrement accessible à tous, le divorce est moins fréquent dans les classes sociales les plus aisées. En conclusion, les médecins ont une incidence de divorce inférieure à la majorité des professions libérales. Les médecins se marient plus vieux et demeurent mariés plus longtemps que les autres professions libérales. Les femmes médecin divorcent plus que les hommes médecin.

Il est alarmant de constater que les années soixante-dix offrent très peu aux sociologues fascinés par cette question. Les études sociologiques maintiennent qu'il existe une relation inversement proportionnelle entre le taux de divorce et le statut socio-économique ou la stratification sociale. (Weeks: 1943, Goode 1951, Kephart: 1955, Monahan: 1955, Goode: 1956, Monahan: 1962, Hillman: 1962, Bernard: 1966, Udry: 1966, Komarovsky: 1967, Rosow & Rose: 1972).

Nous nous proposons de vérifier la persistance de cette relation inversement proportionnelle entre le taux de divorce et la stratification sociale pour les années soixante-dix. Nous analyserons dès lors la fluctuation du taux de divorce selon les strates sociales dans le district de Hull pour les années 1974 à 1978 inclusivement. Cette relation sera contrôlée selon le sexe, l'âge, le nombre d'enfants, le nombre d'années mariées, une mobilité géographique croissante des individus et la raison officielle du divorce.

La cueillette de l'information s'effectuera selon l'analyse documentaire quantitative et la sélection des cas est élaborée selon la méthode d'échantillonnage du hazard systématique.

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DES VARIABLES

INTRODUCTION AUX VARIABLES

Il est essentiel de définir les variables selon la pertinence du sujet.

Les strates sociales

Idéalement on devrait partir de l'éducation, du revenu et de la profession pour calculer le statut socio-économique des individus. La profession est un bon indicateur de la strate sociale et plusieurs échelles du statut socio-économique qui correspondent avec la profession ont été faites. (Edwards: 1937, Sewell: 1940, North & Hatts: 1947, Warner, Meeker & Eells: 1949, Centers: 1949, Hall & Jones: 1950, Hollingshead & Redlich: 1958, Blishen: 1958, Duncan: 1961, U.S. Bureau of Census: 1963, Ellis, Lane & Olesen: 1963, Brandis & Henderson: 1970, Goldthorpe & Hope: 1974, Treiman: 1977, Stewart, Prandy & Blackburn: 1980).

La strate sociale est définie dans ce travail selon les caractéristiques "socio-économiques" qui se composent de l'analyse de l'éducation, du revenu et de la profession. Il est évident et toujours décevant de réaliser que la source d'information choisie n'est pas toujours complète. Dans un prélèvement préliminaire qui a été effectué en mars 1981 nous avons constaté que tel était le cas. Les variables nécessaires à l'élaboration d'un indicateur socio-économique fonctionnel n'étaient pas toutes disponibles.

L'éducation et le salaire s'avèrent des variables presque introuvables dans les registres de la cour de Hull. Heureusement que la profession y est spécifiée régulièrement et c'est cette dernière qui deviendra très utile dans cette analyse.

La profession

La profession de nos jours représente plus qu'un métier, qu'un gagne pain. La société associe habituellement à celle-ci une certaine scolarité, un salaire précis et de fait un statut social indéniable. Statistique Canada distingue les professions selon la répartition des groupes principaux de professions.

Le bureau de Statistique Canada en collaboration avec le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, a élaboré vingt-trois catégories de profession. Ces catégories sont nombreuses et leur condensation en quelques catégories s'avère difficile. Nous croyons qu'il est juste d'affirmer que cette classification des professions est hiérarchique (Blishen et McRoberts: 1976: 71). L'ordre de ces regroupements de professions est établi de façon hiérarchique en ce qui concerne le travail exécuté. Dans certains cas, ils considèrent d'autres facteurs ayant une influence marquée sur la nature des fonctions, tels l'instruction, le milieu de travail, le processus industriel ou les matières oeuvrées. Les catégories principales de cette liste de professions sont:

- 11 - Direction, administration et professions connexes
- 21 - Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 23 - Sciences sociales et secteurs connexes
- 25 - Religion
- 27 - Enseignements et secteurs connexes
- 31 - Médecine et santé
- 33 - Arts plastiques, décoratifs, littéraires, d'interprétation et
secteurs connexes
- 41 - Travail administratif et secteurs connexes
- 51 - Commerce
- 61 - Services
- 71 - Agriculture, horticulture et élevage
- 73 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes
- 75 - Exploitation forestière
- 77 - Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz
- 81/82 - Traitement des matières premières
- 83 - Usinage de matières premières et secteurs connexes
- 85 - Fabrication, montage et préparation de produits finis
- 87 - Construction
- 91 - Transport
- 93 - Manutention et secteurs connexes
- 95 - Conduite de machines et d'appareils divers
- 99 - Activités non classées ailleurs
- 00 - Professions non déclarées

Cette classification est fondée sur la classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.) de 1971. (Statistique Canada: 1975d). Ces catégories sont appliquées concrètement selon dix regroupements: 1) direction, 2) professions libérales, 3) travail

administratif, 4) commerce, 5) services, 6) agriculture, 7) traitement et usinage des matières premières, 8) fabrication, 9) construction, 10) transport. On retrouve l'utilisation de ces regroupements de profession dans la publication annuelle traitant de la Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu. (Statistique Canada: 1981b:19).

Echelle socio-économique des professions

Ce préambule n'est que l'historique de la division des professions qui a incité Bernard Blishen à construire son échelle socio-économique des professions.

Les sociétés traditionnelles confèrent aux individus des statuts dont les fondements sont rattachés à la biologie: liens de sang et l'âge. Selon Ralph Linton (1936), les gens appartenant à ce type de société bénéficient d'un statut assigné ou 'ascribed status'; ce statut ne requiert aucun effort pour l'acquérir. Dans les sociétés industrielles, Ralph Linton constate un statut social qui est obtenu par les actions d'une personne; le statut acquis. C'est un statut qu'il est possible d'améliorer. L'inverse est tout aussi possible.

La société traditionnelle identifie ses participants par la question: "De qui est-il cet enfant?". La société industrielle identifie ses participants en spécifiant l'activité principale de ceux-ci. L'activité principale et reconnue par la société industrielle s'avère la profession du répondant. Les études de North et Hatts (1947), Tuckman (1947), Bendix et Lipset (1953), Inkeles et Rossi (1956), Blishen (1958), Hodge

(1962), Pineo et Porter (1967), Simic et Custred (1982), nous permettent d'associer à la profession un niveau d'éducation, un revenu et certaines habitudes de vie qui lui sont spécifiques.

Notre société de production par sa technologie, s'avère une société professionnalisée, nous dit Guy Rocher. (1968:114)

Si le niveau de scolarité, le revenu et certaines habitudes de vie des répondants étaient connus, l'hypothèse principale pourrait être vérifiée sans utiliser un index socio-économique pré-conçu. Ces variables complètent la variable principale. Il est certain qu'une étude considérant ces variables serait très pertinente pour construire un index socio-économique. Bernard Blishen a étudié cette question, en construisant un index socio-économique pour 343 professions énumérées par le recensement de Statistique Canada, effectué en 1951 (Blishen:1958:519). Il a élaboré son index socio-économique, en regroupant certaines caractéristiques quantifiables, de l'éducation et du revenu selon une équation mathématique.

Dans un article plus récent, il effectue une révision de son index socio-économique de 1961 pour élaborer l'index socio-économique pertinent au recensement de 1971 (Blishen et McRoberts:1976:71). L'échelle socio-économique de 1971 utilise des données attribuables à la population active masculine de 1970, pour qui la profession se réfère à l'emploi qu'ils détenaient la semaine précédant la journée d'énumération du recensement de 1971. Lorsque les gens ne travaillaient pas pendant la

semaine de référence, l'emploi occupé depuis le premier janvier 1970 était utilisée pour déterminer la profession.

L'index socio-économique est déterminé en appliquant une équation de régression à chaque profession. Le revenu, l'éducation et la profession doivent premièrement répondre à certains critères de base, qui permettent l'identification d'une constante pour chaque variable utilisée dans l'équation déterminant le statut. La constante du revenu est calculée en identifiant le pourcentage d'hommes qui ont travaillé en 1970 et dont le revenu était égal ou supérieur à \$6,500., elle est exprimée par B_1 dans l'équation déterminant le statut. La constante de l'éducation est calculée en identifiant le pourcentage d'hommes qui ont travaillé en 1970 et qui ont terminé leur douzième année dans les provinces de l'Ile-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Yukon et à l'extérieur du Canada, ou avait complété une onzième année dans les provinces de Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba, le Saskatchewan et l'Alberta. La constante de l'éducation est identifiée par B_2 . L'équation utilisée par Blishen et McRoberts pour établir le statut socio-économique de 480 professions est:

$$\text{Statut (Y)} = B_1 \text{ REVENU (X}_1\text{)} + B_2 \text{ EDUCATION (X}_2\text{)} + C$$

La valeur de B_1 était .3047 pour le revenu. Celle de B_2 était .3677 pour l'éducation et l'intercept C était 12.260. Cette équation est en définitive une représentation mathématique de l'abilité des variables du revenu et de l'éducation à prédire le statut socio-économique des

professions. Selon Blishen et McRoberts cette quantification du statut socio-économique des professions est très près de la réalité sociale (Blishen et McRoberts: 1976:73).

Pour chaque profession, ils ont calculé un coefficient socio-économique, selon lequel ils regroupent les professions selon six strates sociales (Blishen et McRoberts:1976:73).

C'est ce regroupement des professions qui constituera la distribution des strates sociales telle que nous l'anticipons. La distribution des professions est élaborée selon une échelle à intervalles qui est conforme aux exigences de l'index socio-économique. Il est possible de réduire les six strates sociales de Blishen à trois strates sociales. Ces trois strates sociales par leur entité propre faciliteront l'interprétation des données.

Le divorce

Lorsque l'on parle de divorce, on parle principalement du divorce irrévocable. Le divorce irrévocable est la phase finale de cette procédure de divorce pour les deux partis, où l'on retrouve l'homme et la femme de nouveau libres de s'engager dans une nouvelle union maritale. A la prononciation du divorce comme irrévocable, prononciation qui suit celle du divorce conditionnel de soixante jours si celui-ci n'est pas contesté, le bris du contrat de mariage est officiellement irrévocable. Certaines gens réservent habituellement le recours à la pension alimentaire lorsque le divorce irrévocable est prononcé et que

l'intimé est dans l'impossibilité de payer une pension alimentaire. L'union de corps est dissoute mais la responsabilité de parent demeure sauf lorsque l'un ou les deux partis se voit retiré ce privilège par la cour.

Statistique Canada a élaboré une procédure pour établir un taux de divorce qui considère la population totale. Si l'on veut, par exemple, obtenir le taux de divorce pour 1978, on prend la population totale du Canada en 1978, qui était de 23,475,600 habitants et que l'on divise celle-ci par 100,000 habitants, on obtient un quotient de 234.756. On divise le nombre de divorces qu'il y a au Canada, qui est de 57,155 divorces pour 1978, par le facteur 234.756. (Statistique Canada: 1980a:197). Le taux de divorce pour cette année est de 243.46 sur 100,000 habitants. Cette méthode de calculer le taux de divorce est reconnue et acceptée mondialement.

Le tableau qui suit présente le taux de divorce, calculé sur 100,000 habitants pour le Canada et le Québec de 1971 à 1981. Il est à noter que le taux de divorce augmente constamment pour le Canada. En 1976, le Québec a enregistré le plus grand nombre de divorces et c'est en 1976 que le taux de divorce sur 100,000 habitants est le plus élevé au Québec. En 1981, le Québec et le Canada enregistrent un nouveau record de divorces.

Tableau 1

Le nombre de divorces et de mariages ainsi que le taux de divorce au
Canada et au Québec de 1971-1981

Années	Canada				Québec	
	# de mariages	# de divorces	Taux de divorce sur 100,000 habitants	# de mariages	# de divorces	Taux de divorce sur 100,000 habitants
'71	191,324	29,685	137.6	49,165	5,203	86.3
'72	200,470	32,389	148.4	53,830	6,426	106.2
'73	199,064	36,704	166.1	51,943	8,091	133.0
'74	198,824	45,019	200.6	51,532	12,272	200.1
'75	197,585	50,611	222.0	50,377	14,093	227.8
'76	193,343	54,207	235.8	50,790	15,186	243.6
'77	187,344	55,370	238.0	48,171	14,501	231.1
'78	185,523	57,155	243.4	45,936	14,865	236.6
'79	187,811	59,474	251.3	46,341	14,379	228.8
'80	191,069	62,019	259.1	44,848	13,899	220.2
'81	190,082	67,671	278.0	41,005	19,193	298.1

Source: Statistique de l'état civil, vol. II, Mariages et divorces. Annuel Bilingue, Catalogue #84-205, années civiles 1971 à 1981, année d'impression 1973a - 1983a.

Pour comprendre l'ampleur du phénomène social qu'est le divorce, il est opportun de regarder la distribution du nombre de mariages et du nombre de divorces au Québec et au Canada. Les chiffres pour le Québec et le Canada sont faciles à obtenir et à manipuler. Au Québec et au Canada le nombre de divorces enregistrés est d'au moins trois fois plus élevé que le nombre de mariages enregistrés, et ce depuis 1971! Est-ce que cette proportion est la même pour Hull? On retrouve le nombre de divorces et de mariages à Hull dans le Tableau 2. A Hull le nombre de mariages est bien supérieur au nombre de divorces. Mais la distance qui les sépare diminue peu à peu au cours des années. Le taux de divorce sur 100,000 habitants nous indique plus précisément l'ampleur du phénomène social du divorce par rapport à la population totale. Dès 1976, le taux de divorce de Hull est supérieur à celui du Québec et du Canada, ce qui nous porte à nous demander pourquoi? Le taux de divorce de Hull nous incite à considérer cette municipalité comme étant un bassin important de divorces, où il serait intéressant et valable d'effectuer une analyse documentaire quantitative.

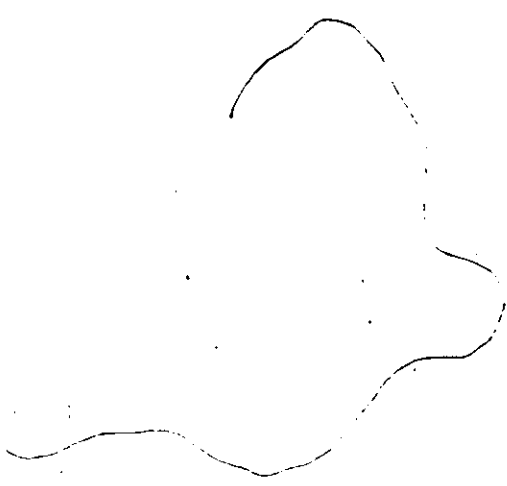


Tableau 2

Nombre de divorces et de mariages à Hull de 1972 à 1981

	Mariages (Nombre)	Divorces (dist. jud.) (nombre)	Taux de divorces sur 100,000 habitants ¹
1972	--	34	18.9
1973	--	6	3.3
1974	--	5	2.8
1975	2,072	403	223.9
1976	1,950	597	331.7
1977	1,837	653	362.8
1978	1,747	581	322.8
1979	1,763	623	346.1
1980	1,783	668	371.1
1981	1,703	734	407.8

Source: Ministère de la justice. Direction des enregistrements officiels. Gouvernement du Québec. Demande spéciale obtenue de M. Blouin le 22/08/83.

1 - Source: Tableau 13.

En 1981, la population totale du Canada se chiffre à 24,343,180 (100%) personnes dont 10,736,210 (44.1%) sont célibataires, 11,949,165 (49.1%) sont mariées, 1,157,670 (4.8%) sont veuves et 500,135 (2.1%) sont divorcées. Comparativement à une population totale de 21,568,310 (100%) personnes en 1971 desquels 10,671,570 (49.5%) sont célibataires, 9,777,600 (45.3%) sont mariées, 944,025 (4.4%) sont veuves et 175,115 (0.8%) sont divorcées.

En 1921 on dénombrait une population totale de 8,787,949 (100%) personnes desquels 5,085,830 (57.9%) sont célibataires, 3,337,576 (38.0%) sont mariées, 357,132 (4.1%) sont veuves et 7,411 (0.1%) sont divorcées. Lorsque l'on compare les divorcés avec les gens mariés, on

constate qu'en 1981 il y a 4.2 personnes divorcées par rapport à cent personnes mariées, en 1971 il y avait 1.8 personnes divorcées par rapport à cent personnes mariées et qu'en 1921 il y avait 0.2 personnes divorcées par rapport à cent personnes mariées. Ces chiffres nous présentent un phénomène social en croissance.

Le recensement du Canada dénombrait en 1981 une population totale de 6,438,405 (100.0%) au Québec desquels 2,920,940 (45.4%) sont célibataires, 3,091,760 (48.0%) sont mariés, 292,410 (4.5%) sont veufs et 133,295 (2.1%) sont divorcés. L'année 1971 comptait une population totale de 6,027,760 (100.0%) au Québec desquels 3,175,620 (52.7%) sont célibataires, 2,593,545 (43.0%) sont mariés, 233,545 (3.9%) sont veufs et 25,050 (0.4%) sont divorcés.

En 1921 le Québec avait une population de 2,360,510 (100.0%) personnes desquelles 1,459,546 (61.8%) sont célibataires, 808,582 (34.3%) sont mariées, 91,017 (3.9%) sont veuves et 1,365 (0.1%) sont divorcées. Lorsqu'on effectue la comparaison des gens divorcés avec les gens mariés au Québec, on constate qu'en 1981 il y a 2.1 personnes divorcées par rapport à cent personnes mariées et que ce même rapport est de 0.4 pour 1971 et de 0.1 pour 1921.

Ces chiffres font ressortir le fait que les nombres augmentent dans toutes les catégories. Si l'on regardait ces chiffres en essayant de déceler l'ampleur de l'augmentation. De 1921 à 1981, la population totale du Canada et du Québec a presque triplé, le nombre de célibataires a doublé, les gens mariés ont quasiment quadruplé, les

veufs ont triplé et les divorcés ont augmenté leur nombre 68 fois pour le Canada et 98 fois au Québec. Ces chiffres présentent une facette plus alarmante du nombre de gens qui s'identifient comme divorcés au Canada et au Québec de 1921 à 1981.

Sexe

La distinction des sexes dans cette recherche est limitée par le fait que la participation des femmes au marché du travail est considérablement moindre que celles des hommes. En 1979 il y avait 7,181,000 hommes sur le marché du travail et 4,867,000 femmes, avec un revenu moyen de \$19,222. comparativement à \$11,086. pour les femmes (Statistique Canada: 1981b:112). Il s'ensuit que beaucoup de femmes sont exclues du marché du travail et elles sont considérées femmes de maison ou reines du foyer. Malgré la difficulté concrète d'appliquer l'échelle de Blishen aux femmes, nous nous proposons d'en faire l'essai.

Tableau 3

Population selon l'état matrimonial, Canada et Québec, 1921 - 1981

ANNEES	Canada (2)					Québec				
	Total	Célibataires	Marié(e)s (1)	Veufs Veuves	Divorcé(e)s	Total	Célibataires	Marié(e)s (1)	Veufs Veuves	Divorcé(e)s
1921 (3)	8,787,949	5,085,830	3,337,576	357,132	7,411	2,360,510	1,459,546	808,582	91,017	1,365
1931	10,376,786	5,953,575	3,978,033	437,731	7,447	2,874,662	1,788,111	973,308	112,492	751
1941	11,506,655	6,230,875	4,736,585	525,163	14,032	3,331,882	2,009,117	1,189,801	131,818	1,146
1951	14,009,429	7,072,505	6,261,578	643,348	31,998	4,055,681	2,291,662	1,603,630	157,696	2,693
1956	16,080,791	8,186,139	7,146,673	711,211	36,768	4,628,378	2,609,403	1,844,395	171,634	2,946
1961	18,238,247	9,383,128	8,024,304	778,223	52,592	5,259,211	2,950,798	2,112,199	190,972	5,242
1966	20,014,880	10,356,590	8,723,217	870,297	64,776	5,780,845	3,215,299	2,344,816	215,205	5,525
1971	21,568,310	10,671,570	9,777,600	944,025	175,115	6,027,760	3,175,620	2,593,545	233,545	25,050
1976	22,992,600	10,672,600	10,973,900	1,043,565	302,535	6,234,445	3,001,555	2,906,970	259,950	65,970
1981	24,343,180	10,736,210	11,949,165	1,157,670	500,135	6,438,405	2,920,940	3,091,760	292,410	133,295

(1) Les personnes séparées étaient comptées avec les personnes divorcées, en 1921 et avec les personnes mariées, en 1931 jusqu'à 1981.

(2) Terre-Neuve avant 1951 est exclue.

(3) Comprend 485 membres de la marine royale canadienne.

Source: Statistique Canada: 1982b.

Age

La population canadienne et québécoise vieillit de 1971 à 1981. A part le groupe d'âge 0-14 ans qui tout en étant volumineux diminue d'année en année, le groupe d'âge 15-19 ans est le plus représenté pour les années 1971 et 1976. Il se retrouve en 1981 dépassé par le groupe d'âge 20 à 24 ans. L'âge médian de la population est 29.6 ans en 1981. En ce qui concerne les gens mariés ceux-ci se retrouvent en plus grand nombre dans le groupe d'âge 25-29 ans en 1971 et en 1976 pour ensuite passer au groupe d'âge 30-34 ans. L'âge médian des gens mariés est de 41.3 ans en 1981 au Canada et 40.7 ans au Québec.

La population qui est divorcée et qui s'identifie comme divorcée est plus volumineuse en 1971 dans le groupe d'âge 40-44 ans pour le Canada et le groupe d'âge 35-39 ans pour le Québec. En 1976 on retrouve cette population dans le groupe d'âge 30-34 ans pour le Canada et le Québec. L'année 1981 présente une population de divorcé(e)s qui se situe dans le groupe d'âge 30-34 ans pour le Canada et dans le groupe d'âge 35-39 ans pour le Québec. Le groupe d'âge le plus volumineux, de 1971 (40-44 ans) à 1981 (30-34 ans) a rajeuni pour le Canada de deux groupes d'âges et il est demeuré le même de 1971 à 1981 pour le Québec, à part une petite diminution d'un groupe d'âge en 1976. Malgré une représentativité plus grande dans les groupes d'âges inférieurs en 1981 comparativement à ceux de 1971, l'âge médian des divorcés au Canada demeure le même pour ces diverses années (Tableau 4). L'âge médian des divorcés du Québec demeure à quelques dixièmes de pourcents près le même (Tableau 5).

TABLEAU 4

La population canadienne selon l'état matrimonial et l'âge,
recensement 1971, 1976 et 1981

Age	Population			Mariées (1)			Divorcées		
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981
0-14	6,380,895	5,896,170	5,481,110	0	0	0	0	0	0
15-19	2,114,345	2,345,255	2,314,885	91,660	116,360	92,480	970	775	620
20-24	1,889,400	2,133,805	2,343,810	829,270	917,600	887,340	7,275	10,220	12,310
25-29	1,584,120	1,993,065	2,177,610	1,233,820	1,521,045	1,559,075	18,970	35,735	49,355
30-34	1,305,425	1,627,485	2,038,575	1,130,375	1,396,265	1,695,600	21,370	43,895	76,670
35-39	1,263,870	1,328,790	1,630,250	1,117,495	1,172,655	1,408,685	22,525	40,215	74,690
40-44	1,262,530	1,268,220	1,337,905	1,114,865	1,118,990	1,162,875	23,125	38,790	64,675
45-49	1,239,040	1,252,850	1,255,355	1,078,940	1,090,040	1,082,870	22,365	36,910	58,565
50-54	1,052,535	1,220,180	1,243,475	892,040	1,036,695	1,047,435	18,030	32,625	52,930
55-59	954,725	1,019,035	1,179,915	768,950	830,880	959,755	15,300	23,415	42,735
60-64	777,015	905,400	979,320	581,565	687,575	750,340	10,900	17,740	28,780
65+	1,744,400	2,002,350	2,360,975	938,620	1,086,710	1,302,710	14,290	22,215	38,815
Total	21,568,310	22,992,600	24,343,180	9,777,605	10,973,905	11,478,710	175,115	302,535	500,135
Age Médian	-	27.8	29.6	-	41.6	41.3	-	42.7	42.7

(1) En 1971 et 1976 la catégorie "mariées" comprend les séparées.

Source: Statistique Canada: 1973c, 1978c, 1982b

TABLEAU 5

La population québécoise selon l'état matrimonial et l'âge,
recensement 1971, 1976 et 1981

Age	Population			Mariées ⁽¹⁾			Divorcées		
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971	1976	1981
0-14	1,785,530	1,550,330	1,395,720	0	0	0	0	0	0
15-19	621,295	666,290	620,075	14,740	25,015	19,960	270	155	160
20-24	549,410	598,440	643,700	196,520	235,085	231,880	895	1,825	2,815
25-29	478,430	555,255	589,015	355,940	414,815	413,790	3,075	7,410	12,420
30-34	378,865	474,555	548,125	319,145	399,015	444,720	3,700	11,360	20,435
35-39	361,780	374,810	461,795	312,015	322,795	386,725	3,840	10,320	23,330
40-44	357,795	354,085	366,125	309,165	303,960	306,750	3,700	9,720	19,705
45-49	338,835	349,315	342,875	288,360	295,850	284,395	3,095	8,900	17,340
50-54	282,870	327,340	339,220	233,515	270,410	275,260	2,175	6,795	14,495
55-59	252,325	268,790	310,910	196,645	212,190	242,900	1,760	4,160	10,495
60-64	207,615	233,880	251,455	149,580	170,930	184,090	1,170	2,680	5,935
65+	413,015	481,355	569,380	217,940	256,915	301,290	1,375	2,640	6,165
Total	6,027,760	6,234,445	6,438,405	2,593,555	2,906,970	3,091,760	25,050	65,970	133,295
Age Médian	-	27.7	29.7	-	40.9	40.7	-	41.0	41.7

(1) En 1971 et 1976 la catégorie "mariées" comprend les séparées.

Source: Statistique Canada: 1973c, 1978c, 1982b

L'âge légal du mariage au Québec, ne nécessitant pas le consentement des parents est dix-huit ans et le nombre de divorces enregistré avant dix-huit ans est négligeable. Un mariage peut être célébré avant l'âge légal si les parents sont consentants. Trois catégories d'âge sont utilisées dans cet exercice analytique:

	distribution des couples échantillonnées à Hull selon le sexe		population de Hull selon le recensement de 1971	
	hommes	femmes	hommes	femmes
1) 18 - 29 ans	307	317	16,455	16,715
2) 30 - 49 ans	15	6	17,770	17,155
3) 50 - 65 ans	1	0	7,480	7,735
TOTAL	323	323	41,705	41,605

Source: Statistique Canada: 1973c.

Les gens de plus de soixante-cinq ans ne sont pas considérés parce qu'il y a très peu de gens passé l'âge de retraite qui entreprennent des procédures légales de divorce. (Adams et Nagnur: 1981:25).

Le groupe d'âge de 18 à 29 ans est le plus représenté. L'âge moyen de mariage à Hull de la population échantillonnée est 23 ans pour les hommes et 21 ans pour les femmes. En 1971, l'âge moyen du mariage est 28 ans pour les hommes et 25 ans pour les femmes au Québec et au Canada (Statistique Canada: 1981a:02).

Enfants

Les enfants sont les victimes silencieuses du divorce et leur influence sur la prise de décision chez les divorcé(e)s est à vérifier. Ce sont eux qui auront à subir le bris de leur noyau familial de façon journalière.

Tableau 6

Le nombre d'enfants impliqués dans un divorce et
le nombre de ménages échantillonnés ayant X enfants à Hull.

nombre d'enfants impliqués dans un divorce par ménage	nombre de ménages ayant ce nombre d'enfants	% de ménages	nombre d'enfants impliqués dans un divorce	% des enfants
0	89	27.6	0	0.0
1	96	29.7	96	21.2
2	84	26.0	168	37.3
3	37	11.5	111	24.6
4	11	3.4	44	9.8
5	4	1.2	20	4.4
6	2	0.6	12	2.7
TOTAL	323	100.0	451	100.0

En 1974 où le taux de divorce était de 200.6 sur 100,000 de population, Monica Boyd calculait qu'un peu plus d'un enfant dépendant (soit 1.22 enfant) était impliqué dans un divorce. (Boyd: 1978:49). Un enfant dépendant est un enfant qui demeure chez lui, qui n'est pas marié et qui a dix-huit ans ou moins. On retrouve dans l'échantillon des divorcés 1.40 enfants qui sont impliqués dans un divorce à Hull (tableau 6). Les familles ayant un à deux enfants sont les plus représentées. A Hull 72% des couples divorcés avaient des enfants.

Nombre d'années mariées

Le nombre d'années mariées chez les divorcé(e)s semble réduire depuis le début du siècle. On aboutit au calcul du nombre d'années mariées en soustrayant la date du mariage de celle du jugement irrévocable.

Le nombre moyen d'années mariées des divorcé(e)s est onze ans pour l'échantillon, douze ans pour le Québec et onze ans pour le Canada (Statistique Canada: 1981a:24). Le démographe Laurent Roy stipule qu'il existe un trait commun à l'ensemble des pays: "plus des couples sont jeunes, plus le mariage est instable" (Roy:1978:26). L'échantillon démontre bien cette observation où l'on retrouve 76% des couples qui au moment du mariage sont âgés entre dix-huit et vingt-trois ans. L'âge moyen au mariage des gens du Québec et du Canada est bien supérieur à vingt-trois ans pour les années 1978 et 1979.

Mobilité géographique

La mobilité géographique des individus n'est qu'une comparaison entre le lieu de naissance, le lieu du mariage et le lieu du divorce. Le but est de déceler une certaine indication de mobilité géographique. Pour vérifier l'influence de la mobilité géographique sur le divorce on pourrait mesurer la proportion des répondants qui divorcent, dans une région différente de celle de leur naissance ou de leur mariage.

Pour mesurer la mobilité géographique l'Outaouais est considéré comme une région homogène et toute autre région est identifiée comme autre. L'Outaouais inclut Ottawa, Hull, Ste Rose de Lima, Aylmer, Gatineau, Pointe-Gatineau, Templeton, Limbour, Vanier et Orléans. Des individus qui ont divorcé à Hull, 45% des femmes et 44% des hommes sont nés dans l'Outaouais. De ceux qui ont divorcé à Hull 57% des couples se sont mariés dans l'Outaouais et des couples qui ont divorcé à Hull, 31% sont nés et se sont mariés dans l'Outaouais. Les autres sont nés et se sont mariés à l'extérieur de l'Outaouais. Ce qui ne confirme pas

nécessairement la sous-hypothèse, que la majorité des répondants divorcent dans une région différente de celle de leur naissance et de leur mariage. Puisqu'il faudrait connaître le nombre de mariages existants à Hull qui sont mobiles et immobiles par rapport à la définition de mobilité géographique citée ci-haut. Malheureusement il a été impossible de localiser des statistiques répondant à ce critère de mobilité géographique, pour cette région précise.

Raisons officielles du divorce

Les raisons officielles du divorce sont cataloguées selon seize causes alléguées. Ces causes recherchent toujours le motif de divorce de l'innocent qui est dans la majorité des cas le requérant, et le coupable que l'on baptise, l'intimé dans les textes de loi, en est réduit à accepter ou réfuter le motif invoqué par le requérant. La raison officielle du divorce a tendance à camoufler le motif réel du divorce (McKie et al.: 1983:151) et par conséquent toute analyse de la raison officielle du divorce ne serait qu'arbitraire.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente la méthodologie suivie dans la construction des strates. Une fois les strates sociales des divorcé(e)s construites, celles-ci seront analysées en perspective avec les strates sociales de la population totale de Hull. Ce cheminement nous permettra de regarder la relation qui existe entre les diverses strates sociales et la population qui divorce à Hull. Peut-on réellement s'attendre de retrouver plus de divorcé(e)s qui appartiennent à la strate sociale basse plutôt qu'à la strate sociale élevée?

CUEILLETTE DES DONNÉES

A Hull la cueillette de l'information s'est effectuée selon l'analyse documentaire quantitative auprès des registres de la cour de Hull en matière de divorce et la sélection des cas fut élaborée selon la méthode d'échantillonnage du hasard systématique. Le hasard systématique implique une sélection qui se fait de façon régulière, elle est effectuée à tous les dix cas pour ce cadre d'échantillonnage. Il est à noter qu'il est très probable que l'information requise ne soit pas mentionnée à tous les dix cas comme prévu. Lorsque l'on tombe sur un cas incomplet on se doit de consulter premièrement celui qui le précède et ensuite, s'il le faut, celui qui le suit. Cette précaution est essentielle puisque les dossiers ne sont pas toujours complets. La reproduction des dossiers est interdite et la consultation sur les lieux nous oblige à concevoir un système pour enregistrer les données. Les données pertinentes sont immédiatement inscrites à leur place appropriée sur des feuilles d'ordinateur pour ainsi augmenter l'efficacité de la collecte des données. Le type d'information recueilli est: le numéro de

dossier, l'année et le mois où le dossier a été ouvert, le sexe, le nombre d'enfants, la profession, l'âge, le sexe des enfants, la date de naissance des enfants, le statut matrimonial avant le mariage, qui est le requérant et qui est l'intimé, trois raisons possibles pour obtenir le divorce, le lieu de naissance, date de naissance, date du mariage, endroit du mariage, date de l'obtention du jugement conditionnel, date de l'obtention du jugement irrévocable et l'argent déboursé pour la pension alimentaire.

Ces données sont inscrites au complet pour le/la requérant(e) et pour l'intimé(e). Elles ont ensuite été inscrites sur cartes d'ordinateur pour être enregistrées sur une bande magnétique. De là, il fut possible de produire des tableaux croisés des diverses variables disponibles dans la filière. Les différents tableaux qui apparaissent sans source dans ce document ont été compilés à partir de ces données.

De la profession aux Strates Sociales

La profession est la variable qui indique le statut socio-économique des individus échantillonnés. Il y a plusieurs étapes à suivre pour créer des strates sociales tangibles. La première est d'identifier le type de profession et le nombre de professions représentées dans l'échantillon. Selon la typologie de Statistique Canada, il y a cent neuf différentes professions qui sont représentées dans cet échantillon. A l'Annexe "I" vous retrouverez l'éventail des professions ainsi que le statut socio-économique qui leur a été attribué selon l'échelle socio-économique des professions de Blishen et McRoberts (1976).

L'attribution du statut socio-économique, qui est numériquement tangible, se concrétise en retrouvant dans la grille des professions conçue par Blishen et McRoberts (1976) l'homologue des professions échantillonnées. Un exemple concret est la profession de chauffeur qui se retrouve dans le type de profession "taxi drivers and chauffeurs" à laquelle est attachée un statut socio-économique de 26.68 et qui se retrouve au 444ième rang parmi approximativement quatre cent quatre-vingt professions cataloguées par Blishen et McRoberts. Pour fins d'analyse il n'y a que le statut socio-économique qui est considéré. Il n'est pas toujours possible d'identifier la profession recherchée de façon distincte.

Il se produit fréquemment que la profession à identifier est incluse dans un groupe homogène de professions. La profession de contremaître se retrouve dans le groupe homogène de professions "foremen: other construction trades occupations" à qui l'on confère le statut socio-économique de 42.42. Il est intéressant de constater la distribution des dix professions les plus représentées dans l'échantillon. En ordre décroissant elles sont: journalier, commis, fonctionnaire, secrétaire, professeur, infirmier, mécanicien, gérant de service, homme d'affaire et vendeur qui sont respectivement au nombre de 61, 41, 40, 34, 21, 15, 14, 14, 10 et 9. Lorsque toutes les professions ont été identifiées selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts, il est maintenant temps de regrouper les professions selon le regroupement du statut socio-économique suggéré par les auteurs cités ci-haut.

Articulation du statut socio-économique

Dans l'article "A Revised Socio-economic Index for Occupations in Canada" (Blishen et McRoberts: 1976:73) les auteurs parviennent à déterminer six strates sociales en utilisant la méthode proposée par Blishen dans son article de 1967 (Blishen: 1967:51). Blishen a suggéré d'utiliser les dixième du statut socio-économique qui sont identifiés à chaque profession et de les distribuer selon six strates sociales. La première strate comprend toutes les professions avec un statut socio-économique inférieur à 30.00. La deuxième strate comprend celles entre 30.00 et 39.00, la troisième 40.00 et 49.99, la quatrième 50.00 et 59.99, la cinquième 60.00 et 69.99, et 70.00 et plus vont dans la sixième strate.

Les gens sans profession selon Blishen et McRoberts ne possèdent aucun statut socio-économique, puisque celui-ci s'acquiert seulement par la participation à la population active. Participation qui requiert l'accomplissement de certaines tâches précises à laquelle est rattachée une rémunération d'où découle l'identification d'une profession spécifique. Pour cette raison nous considérons la catégorie aucune profession comme une catégorie plutôt qu'une strate sociale qui requiert que l'individu ait une profession.

Cette catégorie est en réalité le résiduel. Un résiduel qui en termes de statut socio-économique ne se quantifie pas comme les professions échantillonnées. Un résiduel qui pourrait être inférieur à la strate

sociale la plus basse ou un résiduel qui pourrait être supérieur à celles-ci, si on pouvait identifier les professions futures de ces gens qui pour le moment sont sans profession. Nous choisissons de considérer ce résiduel comme un ensemble inquantifiable où il est plus réaliste de la préciser comme inquantifiable en le considérant inférieur à la strate sociale la plus basse, tout en prenant garde de l'inclure dans une strate sociale. Il est certain que cette analyse se référera d'avantage aux gens qui exercent une profession plutôt qu'à ceux qui n'ont pas de profession.

Cet exercice de regroupement nous permet de produire des tableaux ayant comme variable principale les strates sociales.

Présentation de tableaux analytiques

Le tableau 7 nous présente le regroupement des professions de l'échantillon selon six strates sociales et une catégorie comprenant ceux qui n'ont pas de profession.

Tableau 7

Les strates sociales de l'échantillon de divorcé(e)s
selon les années '74 à '78 à Hull

Strates sociales		Années					Total
		'74	'75	'76	'77	'78	
Aucune profession	%	30.6	30.4	38.5	25.3	26.1	30.2
	N	22	42	57	37	37	195
Basse	%	20.8	23.2	17.6	22.6	14.8	19.7
	N	15	32	26	33	21	127
Basse M.	%	8.3	11.6	8.1	5.5	8.5	8.4
	N	6	16	12	8	12	54
Moyenne	%	11.1	11.6	10.8	15.1	8.5	11.5
	N	8	16	16	33	13	74
Moyenne H.	%	16.7	8.0	10.1	15.1	17.6	13.2
	N	12	11	15	22	25	85
Haute	%	8.3	10.1	12.8	10.3	18.3	12.4
	N	6	14	19	15	26	80
Haute H.	%	4.2	5.1	2.0	6.2	6.3	4.8
	N	3	7	3	9	9	31
Total	%	11.1	21.4	22.9	22.6	22.0	100.0
	N	72	138	148	146	142	646

Le tableau 7 présente une répartition des divorcé(e)s selon la strate sociale. La strate sociale basse est plus représentée que la strate sociale haute.

En regroupant les strates sociales selon trois catégories on observe plus facilement la polarisation des individus selon la strate sociale. A l'intérieur du tableau 8 il y a 181 individus qui appartiennent à la strate basse, 159 individus à la strate moyenne et 111 individus à la strate haute pour les années 1974 à 1978.

Tableau 8

Les strates sociales (abrégées) de l'échantillon des divorcé(e)s
pour les années '74 à '78 à Hull

<u>Strates sociales</u>		<u>Années</u>					Total
		'74	'75	'76	'77	'78	
Aucune profession	%	30.6	30.4	38.5	25.3	26.1	30.2
	N	22	42	57	37	37	195
Basse	%	29.1	34.8	25.7	28.1	23.3	28.1
	N	21	48	38	41	33	181
Moyenne	%	27.8	19.6	20.9	30.2	26.1	24.7
	N	20	27	31	44	37	159
Haute	%	12.5	15.2	14.8	16.5	24.6	17.2
	N	9	21	22	24	35	111
Total	%	11.1	21.4	22.9	22.6	22.0	100.0
	N	72	138	148	146	142	646

La distribution de l'échantillon de la strate sociale moyenne (tableau 8) est identique à la distribution de la strate sociale moyenne de la population de Hull (tableau 9), qui se chiffre à 24.7%. La strate sociale moyenne de l'échantillon contrôlée pour les hommes (tableau 10) a une distribution presque identique à celle de la population de Hull qui est respectivement de 23.9% et de 23.6%. En ce qui concerne les femmes (tableau 11), la correspondance identique s'établit à la strate sociale basse qui est de 8.9% et à la strate sociale moyenne qui est de 25.4% pour l'échantillon et 25.7% pour la population.

Il est dès lors raisonnable d'affirmer que la strate sociale moyenne de l'échantillon est proportionnelle à celle de la population de Hull. Cette strate sociale présente d'ordinaire le comportement normal,

attendu, tout en étant normalisante et plus soumise aux normes. Elle accuse habituellement un comportement neutre vis-à-vis "la déviation à la norme". Alors la proportion de la population échantillonnée (divorcée) comparée à celle de la population totale pour la strate sociale moyenne, devrait être toujours identique ou presque identique à 1.0. Ce phénomène nous permet d'affirmer que l'échantillon est représentatif de la réalité visée.

Les pages qui suivent nous feront découvrir que, de fait, les hommes de strate sociale haute divorcent plus que toute autre strate sociale. Chez les femmes, le taux de divorce est proportionnel au statut socio-économique.

Le tableau 9 qui présente la distribution des professions à Hull selon le sexe et les strates sociales pour 1971, a été élaboré selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts en utilisant la distribution des professions telle qu'élaborée par le recensement de 1971. (Statistique Canada: 1975d). Les vingt-trois catégories de profession ont été identifiées à leur homologue respectif de l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts. On peut retrouver le statut socio-économique qui a été attribué à chaque catégorie de profession à l'Annexe II.

Tableau 9

Distribution de professions à Hull provenant du recensement
de 1971 selon le sexe et les strates sociales

<u>Strates sociales</u>		<u>Sexe</u>		Total
		Masculin	Féminin	
Aucune profession	%	29.3	60.6	45.1
	N	6,055	12,760	18,815
Basse	%	35.2	8.9	21.9
	N	7,265	1,880	9,145
Moyenne	%	23.6	25.7	24.7
	N	4,875	5,415	10,290
Haute	%	11.9	4.8	8.3
	N	2,460	1,020	3,480
Total	%	100.0	100.0	100.0
	N	20,655	21,075	41,730

Source: Annexe II

Le tableau 9 comparé au tableau 8 nous permet de tirer certaines observations intéressantes entre la distribution en pourcentage de la population de Hull et celle de la population divorcée (échantillonnée) de Hull. La distribution de la catégorie sans profession a proportionnellement moins de divorces que l'on s'attendrait selon une distribution égale à travers les professions. La distribution de la population de la strate sociale basse est de 21.9% et celle de la population échantillonnée est de 28.1%, ce qui représente proportionnellement plus de divorces que la proportion de la population des professions dans cette strate sociale. La strate sociale moyenne accuse le même pourcentage dans les deux cas. La distribution de la population de la strate sociale haute est de 8.3% et celle de la

population échantillonnée est de 17.2%, ce qui représente proportionnellement plus de divorces que la proportion de la population des professions de la strate sociale haute. Ces différences de pourcentage indiquent que la strate sociale basse divorce plus que la strate sociale moyenne et que la strate sociale haute divorce plus que la strate sociale basse.

Les différences entre les strates sociales de la population divorcée et celles de la population totale peuvent s'exprimer sous forme de proportion tel qu'indiqué dans les prochaines lignes. La comparaison est effectuée en divisant le pourcentage de la population divorcée par le pourcentage de la population totale, pour chaque strate. On obtient une proportion de 0.7 pour la catégorie aucune profession, et les strates sociales basse 1.3, moyenne 1.0 et haute 2.1.

Le pourcentage de la population divorcée divisé par le pourcentage de la population totale est en fait une proportion qui représente la similitude qui existe entre la population observée et la population totale. Lorsque cette proportion est égale à 1.0, cela indique que la distribution en pourcentage de la population observée est la même que celle de la population totale. Les proportions qui sont égales à 1.0 indiquent qu'il y a proportionnellement autant de divorce qu'il y a de population, ce qui résulte en un effet neutre. Une proportion supérieure à 1.0 indique que la distribution en pourcentage de la population observée est supérieure à la distribution en pourcentage de la population totale. Alors, pour une population comparable, il y a proportionnellement un nombre de divorces supérieur à la population étudiée. La proportion inférieure à 1.0 indique que la distribution en

pourcentage de la population observée est inférieur à la distribution en pourcentage de la population totale. Il y aurait dans cette circonstance moins de divorces comparativement à la population, c'est le cas pour les sans professions.

Divorcé(e)s de Hull par le sexe

Lorsque ce même tableau est produit selon le sexe, la polarisation des strates sociales est similaire au tableau 8 pour les hommes et différente pour les femmes.

Tableau 10

Les strates sociales de l'échantillon des divorcé(e)s (abrégés)
selon les années '74 à '78 à Hull pour les hommes

<u>Strates sociales</u>		<u>Années</u>					Total
		'74	'75	'76	'77	'78	
Aucune profession	%	0.0	1.4	6.8	8.2	12.7	6.5
	N	0	1	5	6	9	21
Basse	%	50.0	56.5	47.3	46.6	36.6	47.1
	N	18	39	35	34	26	152
Moyenne	%	33.3	20.3	21.6	26.0	22.6	23.9
	N	12	14	16	19	16	77
Haute	%	16.8	21.7	24.4	19.2	28.1	22.6
	N	6	15	18	14	20	73
Total	%	11.1	21.4	22.9	22.6	22.0	100.0
	N	36	69	74	73	71	323

Le tableau 10 sur la distribution des hommes dans les strates sociales nous dévoile que les gens appartenant à la strate sociale basse divorcent plus, parce que 35.2% de la population appartient à la strate

sociale basse tout en accusant un pourcentage de 47.1% de gens qui divorcent, soit une différence de 11.9%. Il y a une différence négligeable de 0.3% entre la population totale et la population échantillonnée de divorcés pour la strate sociale moyenne. Les individus appartenant à la strate sociale haute divorcent plus parce que la différence ainsi citée ci-haut est de 10.7% pour la strate sociale haute. On obtient une proportion respectivement pour la catégorie "aucune profession", de 0.2 et pour les strates sociales basse 1.3, moyenne 1.0 et haute 1.9.

Il s'en suit que la proportion de la strate sociale basse est plus élevée que celle des strates sociales aucune profession et moyenne; du même coup la proportion de celle-ci est inférieure à la proportion de la strate sociale haute.

Il ne faut pas oublier que la construction des strates sociales dépend du type de profession exercée. En ce qui concerne les femmes, celles-ci sont sous-représentées sur le marché du travail comparative-ment aux hommes. Le tableau 9 nous permet de réaliser qu'en 1971, la population active de Hull dénombrait parmi les femmes, 39.4% d'entre elles étaient sur le marché du travail et parmi les hommes, 70.7% d'entre eux étaient sur le marché du travail. On retrouve dès lors dans la population active de Hull la plus forte concentration de femmes dans la strate sociale moyenne et la plus forte concentration d'hommes dans la strate sociale basse.

2

Tableau 11

Les strates sociales de l'échantillon des divorcé(e)s (abrégés)
selon les années '74 à '78 à Hull pour les femmes

<u>Strates sociales</u>		<u>Années</u>					Total
		'74	'75	'76	'77	'78	
Aucune profession	%	61.1	59.4	70.3	42.5	39.4	53.9
	N	22	41	52	31	28	174
Basse	%	8.4	13.0	4.1	9.6	9.8	8.9
	N	3	9	3	7	7	29
Moyenne	%	22.2	18.8	20.3	34.2	29.5	25.4
	N	8	13	15	25	21	82
Haute	%	8.4	8.6	5.4	13.6	21.1	11.8
	N	3	6	4	10	15	38
Total	%	11.1	21.4	22.9	22.6	22.0	100.0
	N	36	69	74	73	71	323

Chez les femmes la proportion est pour la catégorie aucune profession 0.9 et pour les strates sociales basse 1.0, moyenne 1.0 et haute 2.5. Il devient évident que les femmes appartenant à la strate sociale haute divorcent proportionnellement plus que celles de toutes les autres strates sociales combinées. La dichotomie entre la strate sociale haute et les autres strates sociales est plus accentuée chez les femmes qu'elle ne l'est chez les hommes. On retrouve 53.9% des femmes échantillonnées qui n'ont pas d'emploi comparativement à 6.5% des hommes échantillonnés.

Jusqu'à maintenant nous avons regardé les strates sociales selon la population totale divorcée, les hommes divorcés et les femmes divorcées. Mais qu'arrive-t-il au couple divorcé versus les strates sociales? Un homme appartenant à la strate sociale basse est-il

nécessairement marié avec une femme appartenant à la même strate sociale ou vice-versa? Le tableau 12 présente la composition des couples vis-à-vis les strates sociales.

Au tableau 12 il y a 22.0% des couples dans l'échantillon qui appartiennent à la même strate sociale. Les autres 78.0% sont constitués de couples dont l'homme et la femme n'appartiennent pas à la même strate sociale. Il y a un grand nombre d'hommes appartenant à la strate sociale basse qui sont mariés avec des femmes sans emploi, 27.9% de l'échantillon, (90 couples). Il y a 49.2% (159) des couples où seule l'épouse est identifiée à la catégorie aucune profession comparativement à 1.9% (6) des couples où seulement l'époux est identifié à la catégorie aucune profession. Les hommes de strate basse sont le plus représentés et sont mariés principalement à des épouses sans emploi. Les femmes de strate moyenne sont le plus représentées et ont surtout des époux de strate basse. Dans la diagonale symétrique c'est-à-dire les mêmes strates sociales pour l'homme et la femme, c'est la strate sociale moyenne qui présente le plus d'homogénéité suivi de la strate sociale basse, haute et la catégorie aucune profession.

Tableau 12

Appartenance des couples échantillonnés
aux diverses strates sociales de Hull
selon le sexe

		FEMME				TOTAL
		Aucune Profession	Strate Sociale Basse	Strate Sociale Moyenne	Strate Sociale Haute	
<u>HOMME</u>						
Aucune Profession	% horizontal	71.4	14.3	9.5	4.8	100.0
	% vertical	8.6	19.3	2.5	2.7	6.5
	% total	4.6	0.9	0.6	0.3	6.5
	N	15	3	2	1	21
Strate Sociale Basse	% horizontal	59.2	11.8	21.7	7.3	100.0
	% vertical	51.7	62.1	40.2	28.9	47.1
	% total	27.9	5.6	10.2	3.4	47.1
	N	90	18	33	11	152
Strate Sociale Moyenne	% horizontal	53.2	7.8	27.3	11.7	100.0
	% vertical	23.6	20.7	25.6	23.7	23.8
	% total	12.7	1.9	6.5	2.8	23.8
	N	41	6	21	9	77
Strate Sociale Haute	% horizontal	38.4	2.7	35.6	23.3	100.0
	% vertical	16.1	6.9	31.7	44.7	22.6
	% total	8.7	0.6	8.0	5.3	22.6
	N	28	2	26	17	73
TOTAL	% horizontal	53.9	8.9	25.4	11.8	100.0
	% vertical	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	% total	53.9	8.9	25.4	11.8	100.0
	N	174	29	82	38	323

La construction des strates sociales et leur correspondance avec la population de Hull nous révèle certaines tendances particulièrement intéressantes. Chez les hommes et les femmes la strate sociale haute accuse un comportement vers le divorce qui est supérieur aux autres strates sociales. Il serait intéressant d'établir si ce comportement peut être attribué à la population québécoise et peut-être même, à la population canadienne. Les pages qui suivent tenteront d'établir une correspondance entre la population de Hull et la région avoisinante.

CHAPITRE III

HULL ET LES
AUTRES RÉGIONS

A l'intérieur de ce chapitre nous nous proposons d'étudier la relation qui existe entre Hull et les régions périphériques. Dans un premier temps la relation entre Hull, Ottawa et la région métropolitaine de recensement de Hull-Ottawa. Dans un deuxième temps, Hull et les districts judiciaires du Québec. Troisièmement le Québec versus les provinces canadiennes. Le point de comparabilité est la distribution des strates sociales dont la composition est dérivée des professions. Les diverses entités mentionnées ci-haut ont-elles une composition de strates sociales très rapprochée? Pour répondre à cette question, nous avons créé des strates sociales pour Hull-Ottawa, les provinces canadiennes et le Canada. Si la distribution des strates sociales est analogue alors on pourra inférer à l'ensemble du Canada les résultats de l'hypothèse principale.

Hull, Ottawa et la région métropolitaine

Le tableau 13 nous présente la distribution des strates sociales à Hull, Ottawa et Hull-Ottawa provenant du recensement de 1971 selon le sexe. Pour chacun des sexes on constate que Hull a une strate sociale basse et moyenne plus volumineuse qu'Ottawa. Ottawa par contre, a une strate sociale haute et une catégorie aucune profession plus considérable que Hull. La région métropolitaine de recensement Hull-Ottawa a une catégorie aucune profession inférieure à Hull ou Ottawa, ce qui augmente les autres strates sociales de la région métropolitaine d'Hull-Ottawa.

C'est la strate sociale moyenne qui gonfle le plus suivie de la strate sociale haute. Nous cherchons à étalir s'il y a un écart

suffisamment petit entre Hull, Ottawa et les deux ensemble; pour en conclure que leur strates sociales sont similaires. En regardant la différence qui existe entre les différentes strates sociales de Hull et d'Ottawa, on retrouve un écart qui décroît lorsque la strate sociale est plus élevée. L'écart passe de 12.4% pour la catégorie aucune profession à 1.8% pour la strate sociale haute. En élaborant la même comparaison entre Hull et la région métropolitaine de Hull-Ottawa ce sont la catégorie aucune profession et la strate sociale basse qui sont moins volumineuses que celles de Hull. Les strates sociales moyenne et haute de la Région Métropolitaine de recensement de Hull-Ottawa sont plus volumineuses que celle de Hull. Cette augmentation des strates sociales moyenne et haute pour la Région Métropolitaine de Recensement de Hull-Ottawa comparativement à celles de Hull proviendrait des banlieues de Hull et d'Ottawa. Puisque la caractéristique principale d'une région métropolitaine de recensement est sa délimitation géographique qui englobe les banlieues comparativement à la délimitation géographique de la ville qui n'englobe pas les banlieues. Cette comparaison qui n'est pas vérifiée selon le sexe, nous révèle que la strate sociale haute est celle qui révèle le moins de différence en pourcentage lorsque les municipalités de Hull et d'Ottawa sont comparées.

Il en découle que la strate sociale haute possède un écart relativement inférieur aux autres strates sociales lorsque les municipalités de Hull et d'Ottawa sont mises côte à côte.

Il s'en suit, que les strates sociales de Hull et d'Ottawa sont relativement comparables. La différence se retrouve chez la strate

Tableau 13

Distribution des strates sociales à Hull, Ottawa et Hull-Ottawa
provenant du recensement de 1971
selon le sexe

Strates Sociales	%	SEXE						TOTAL		
		MASCULIN			FEMININ					
		Hull	Ottawa	HULL & Ottawa (RMR)	Hull	Ottawa	HULL & Ottawa (RMR)			
Aucune Profession	% N	29.3 (6,055)	48.5 (73,045)	21.5 (41,055)	60.6 (12,760)	66.3 (102,960)	54.8 (107,435)	45.1 (18,815)	57.5 (176,005)	38.3 (148,490)
Basse	% N	35.2 (7,265)	20.0 (30,200)	33.3 (63,655)	8.9 (1,880)	5.4 (8,435)	7.9 (15,430)	21.9 (9,145)	12.6 (38,635)	20.4 (79,085)
Moyenne	% N	23.6 (4,875)	16.5 (24,815)	24.1 (46,055)	25.7 (5,415)	23.0 (35,680)	30.5 (59,870)	24.7 (10,290)	19.8 (60,495)	27.4 (105,925)
Haute	% N	11.9 (2,460)	15.0 (22,665)	21.1 (40,420)	4.8 (1,020)	5.3 (2,285)	6.9 (13,445)	8.3 (3,488)	10.1 (30,900)	13.9 (53,865)
Total	% N	100.0 (20,655)	100.0 (150,725)	100.0 (191,185)	100.0 (21,075)	100.0 (155,310)	100.0 (196,180)	100.0 (41,730)	100.0 (306,035)	100.0 (387,365)

Source: Statistique Canada: 1974c

sociale basse qui est sous-représentée à Ottawa et la strate sociale haute qui est sur-représentée à Ottawa. La strate sociale haute de la région métropolitaine de recensement est également plus considérable que son homologue de Hull ou d'Ottawa.

Les districts judiciaires du Québec

Le Québec a réorganisé son infrastructure législative vers le début des années soixante-dix. Plus précisément c'est en 1974 que furent créés 32 nouveaux bureaux de la "direction générale des greffes", qui s'ajoutaient aux deux existant à Québec et à Montréal. C'est la direction générale des greffes qui a pour tâche d'assurer l'administration et le soutien de la justice (Ministère de la justice: 1980:9).

Il serait intéressant d'établir quels sont les districts judiciaires qui accusent le taux de divorce le plus élevé. Pour ce faire nous avons obtenu de la direction des enregistrements civils, le nombre de divorces par district judiciaire au Québec (tableau 14). Le district judiciaire de Hull est approximativement au quatrième rang en ce qui concerne le nombre de divorces. Montréal en a le plus, suivi de Québec et de Terrebonne. Pour établir un taux de divorce sur 100,000 habitants il est nécessaire de connaître le nombre de divorces et la population de chaque district judiciaire. Lorsque ces deux éléments sont connus on peut procéder au calcul du taux de divorce tel qu'établi par Statistique Canada (la méthode est précisée dans le premier chapitre).

Tableau 14

Nombre de divorces par district judiciaire au Québec, 1971 - 1982

District	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Abitibi	49	26	108	61	42	128	6	136	205	192	147
Arthabaska	30	30	77	102	110	90	127	109	160	171	133
Beauce	15	13	63	90	96	117	104	133	128	132	101
Beauharnois	27	13	8	253	380	446	459	501	620	704	424
Bedford	15	3	14	242	453	313	351	354	356	326	333
Bonaventure	6	6	17	21	48	53	37	50	64	58	32
Chicoutimi	96	48	188	140	233	295	273	269	292	325	259
Drummond	40	62	172	115	158	165	145	159	194	196	210
Gaspé	3	6	38	42	10	56	47	68	78	74	58
Hauterive	40	22	69	88	80	95	119	93	119	126	82
Hull	34	6	5	403	597	653	581	623	668	734	807
Iberville	-	-	7	172	206	210	193	241	251	261	317
Joliette	26	14	8	15	223	652	398	396	523	572	496
Kamouraska	24	7	20	85	11	77	81	113	84	78	95
Labelle	8	-	1	39	66	99	88	99	73	75	116
Mégantic	21	20	56	82	65	67	55	58	88	102	79
Mingan	16	17	58	99	107	103	151	116	144	158	119
Montmagny	4	3	22	49	24	-	99	64	69	74	67
Montréal	5,536	6,210	8,841	8,747	7,740	6,955	7,414	6,332	4,881	5,023	11,258
Pontiac	-	-	-	4	3	22	15	22	15	11	27
Québec	663	944	1,628	1,350	1,074	1,941	1,467	1,308	1,514	1,589	1,652
Richelieu	3	1	5	102	157	183	201	240	267	308	204
Rimouski	42	23	148	196	232	179	166	164	221	239	171
Roberval	10	7	110	148	149	105	129	149	136	148	195
Rouyn-Noranda	31	31	85	28	98	54	91	91	77	81	102
Saguenay	-	6	8	20	27	21	40	40	31	37	47
St-François	50	27	10	564	498	568	562	603	657	701	1,074
St-Hyacinthe	-	1	7	183	190	257	225	285	273	245	330
St-Maurice	38	34	112	134	119	138	149	152	259	291	237
Lévis	-	1	-	6	10	24	7	23	15	16	16
Terrebonne	3	6	1	439	693	783	803	857	939	1,012	1,104
Trois-Rivières	29	92	332	492	368	380	328	422	399	416	418
Total	6,859	7,679	12,218	14,511	14,267	14,987	15,153	14,270	13,800	14,475	20,710

Source: Données non-publiées provenant du Ministère de la Justice, Direction des enregistrements officiels, M. Gérard Blouin, le 22 août 1983, Gouvernement du Québec.

Les chiffres qu'on retrouve dans le tableau 1 et les totaux du tableau 14 pour le Québec, ne correspondent pas identiquement et pourtant ils devraient correspondre! La différence est attribuable à une variation dans les procédures d'enregistrement des divorces irrévocables qui sont spécifiques aux administrations distinctes du Québec et du Fédéral. Cette disparité émerge du fait que ces deux administrations ne finalisent pas leur comptabilité du nombre de divorces irrévocables à la même date.

La population du Québec par district judiciaire pour l'année 1971 est présentée au tableau 15. On constate que Montréal a la plus grande population suivi de Québec, St-François, Terrebonne et Hull.

Tableau 15

Population totale du Québec
selon les districts judiciaires pour 1971

Abitibi	107,570	Mingan	40,765
Arthabaska	51,115	Montmagny	73,010
Beauce	113,265	Montréal	2,499,965
Beauharnois	121,220	Pontiac	20,235
Bedford	111,625	Québec	590,685
Bonaventure	41,570	Richelieu	97,565
Chicoutimi	166,080	Rimouski	121,475
Drummond	63,830	Roberval	102,260
Gaspé	73,795	Rouyn-Noranda	38,190
Hauterive	66,235	Saguenay	31,250
Hull	181,180	St-François	228,225
Iberville	106,995	St-Hyacinthe	105,845
Joliette	163,240	St-Maurice	88,295
Kamouraska	88,935	Témiscamingue	18,570
Labelle	45,860	Terrebonne	224,535
Mégantic	57,335	Trois-Rivières	183,850
		Total ¹	6,024,570

Source: Bureau de la Statistique du Québec, M. Jean Langevin,
le 22 avril 1983, Gouvernement du Québec. Numéro de filière,
83-108.

1 - Le total exclu la municipalité de la Baie James (pop. 3,190) qui au moment de la compilation informatique effectuée par le Bureau de la Statistique du Québec, n'a pas été incorporée dans un district judiciaire particulier.

Le tableau 16 présente le taux de divorce régional sur 100,000 habitants (population de 1971) par district judiciaire, pour les années 1972 à 1982. Le taux de divorce le plus élevé appartient à Montréal pour les années 1972 à 1975 inclusivement. En 1976 c'est Bedford qui a le taux de divorce le plus élevé. Joliette en 1977, Beauharnois de 1978 à 1981 et Terrebonne en 1982. Le taux de divorce de Montréal a plus que doublé en 1982 comparativement à 1981.

Le district judiciaire de Hull a un taux de divorce très élevé à partir de 1975. Il se situe au deuxième rang en 1976 pour ensuite se maintenir entre le troisième et le quatrième rangs pour les années subséquentes. Les années 1974 à 1978 présentent un taux de divorce régional en croissance pour tous les districts judiciaires. Il est intéressant de constater qu'un district judiciaire qui a le plus de divorces par rapport aux autres districts judiciaires n'a pas nécessairement le taux de divorce le plus élevé. Par exemple, si l'on compare le nombre de divorces de Montréal (tableau 14) à son taux de divorce régional (tableau 16) il est évident que ce district judiciaire enregistre le plus de divorces et qu'il présente le taux de divorce régional le plus élevé de 1972 à 1975. Le taux de divorce dès 1976 vacille entre la cinquième et la seizième positions. Si le taux de divorce présenté pour l'ensemble des districts judiciaires est un peu différent de celui du Québec (présenté au tableau 1), c'est parce qu'il existe une variation dans les systèmes de comptabilité. Des années 1974 à 1978, au Québec, on observe une augmentation marquée du taux de divorce en 1975, une baisse en 1976 et une nouvelle augmentation en 1977 et 1978. Les années 1979 et 1980 accusent un déclin qui n'est que temporaire, en 1981 le taux de divorce est vers la hausse pour devenir très vigoureux en 1982. Le démographe québécois Laurent Roy stipulait qu'il y aurait un taux de divorce élevé dans les premières années de l'ouverture des bureaux de la "direction générale des greffes" pour ensuite s'affaïsser à un taux plus normal. C'est en 1974 qu'au Québec, trente-deux nouveaux bureaux de la "direction générale des greffes" ouvrirent pour ainsi se retrouver au nombre de trente-quatre bureaux incluant les deux existant à Québec et à Montréal. La procédure pour

l'obtention d'un divorce irrévocable pour plus de 59% des divorcés requiert entre neuf mois et deux ans en 1976 au Québec (McKie: 1983:194). Malgré l'arrivée de plusieurs nouveaux tribunaux au Québec, la durée des procédures de divorce n'a pas raccourcie (McKie: 1983:192). Il se peut que la poussée brutale du taux de divorce au Québec (Tableau 1) qui a passé de 133.0 en 1973 à 200.1 en 1974, a possiblement plus que contrebalancé la multiplication des tribunaux (McKie: 1983:192). Si on ajoute au laps de temps nécessaire pour obtenir un divorce irrévocable deux années de plus, pour permettre aux retardataires d'entamer une procédure de divorce si longuement convoitée, il est raisonnable d'anticiper une diminution du taux de divorce au Québec dès 1979. Ce qui est le cas, où le taux de divorce régional total (des districts judiciaires, Tableau 16) passe de 251.7 sur 100,000 habitants en 1978 à 237.0 en 1979 et à 229.2 en 1980. Mais les années 1981 et plus particulièrement l'année 1982, nous présentent un taux de divorce régional total fort supérieur à ce qui a été enregistré auparavant.

Malgré les variations des taux de divorce des districts judiciaires du Québec, il y a une similitude entre les strates sociales du Québec et du district judiciaire de Hull.

On retrouve chez les strates sociales du Québec (tableau 17) une similitude avec celles de Hull dont l'écart n'est que d'au plus cinq pourcents entre les diverses strates sociales. Les plus proches sont la strate sociale basse avec 2.6% d'écart et la strate sociale haute avec 1.1% d'écart. Ce rapprochement des strates sociales nous permet de passer à la prochaine étape.

Tableau 16

Taux de divorce régional sur 100,000 habitants
par district judiciaire pour les années 1972 à 1982

District	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Abitibi	44.5	23.6	98.2	55.5	38.2	116.4	5.5	123.6	186.4	174.5	133.6
Arthabaska	60.0	60.0	154.0	204.0	220.0	180.0	254.0	218.0	320.0	342.0	266.0
Beauce	13.6	11.8	57.3	81.8	87.3	106.4	94.5	120.9	116.4	120.0	91.8
Beauharnois	22.5	10.8	6.7	210.8	316.7	371.7	382.5	417.5	516.7	586.7	353.3
Bedford	13.6	2.7	12.7	220.0	411.8	284.5	319.1	321.8	323.6	296.4	302.7
Bonaventure	15.0	15.0	42.5	52.5	120.0	132.5	92.5	125.0	160.0	145.0	80.0
Chicoutimi	56.5	28.2	110.6	82.4	137.1	173.5	160.6	158.2	171.8	191.2	152.4
Drummond	66.7	103.3	286.7	191.7	263.3	275.0	241.7	265.0	323.3	326.7	350.0
Gaspé	4.3	8.6	54.3	60.0	14.3	80.0	67.1	97.1	111.4	105.7	82.9
Hauterive	57.1	31.4	98.6	125.7	114.3	135.7	170.0	132.9	170.0	180.0	117.1
Hull	18.9	3.3	2.8	223.9	331.7	362.8	322.8	346.1	371.1	407.8	448.3
Iberville	--	--	6.4	156.4	187.3	190.9	175.5	219.1	228.2	237.3	288.2
Joliette	16.3	8.8	5.0	9.4	139.4	407.5	248.8	247.5	326.9	357.5	310.0
Kamouraska	26.7	7.8	22.2	94.4	12.2	85.6	90.0	125.6	93.3	86.7	105.6
Labelle	16.0	--	2.0	78.0	132.0	198.0	176.0	198.0	146.0	150.0	232.0
Mégantic	35.0	33.3	93.3	136.7	108.3	111.7	91.7	96.7	146.7	170.0	131.7
Mingan	40.0	42.5	145.0	247.5	267.5	257.5	377.5	290.0	360.0	395.0	297.5
Montmagny	5.7	4.3	31.4	70.0	34.3	--	141.4	91.4	98.6	105.7	95.7
Montréal	221.4	248.4	353.6	349.9	309.6	278.2	296.6	253.3	195.2	200.9	450.3
Pontiac	--	--	--	20.0	15.0	110.0	75.0	110.0	75.0	55.0	135.0
Québec	112.4	160.0	275.9	228.8	182.0	329.0	248.6	221.7	256.6	269.3	280.0
Richelieu	3.0	1.0	5.0	102.0	157.0	183.0	201.0	240.0	267.0	308.0	204.0
Rimouski	35.0	19.2	123.3	163.3	193.3	149.2	138.3	136.7	184.2	199.2	142.5
Roberval	10.0	7.0	110.0	148.0	149.0	105.0	129.0	149.0	136.0	148.0	195.0
Rouyn-Noranda	77.5	77.5	212.5	70.0	245.0	135.0	227.5	227.5	192.5	202.5	255.0
Saguenay	--	20.0	26.7	66.7	90.0	70.0	133.3	133.3	103.3	123.3	156.7
St-François	21.7	11.7	4.3	245.2	216.5	247.0	244.3	262.2	285.7	304.8	467.0
St-Hyacinthe	--	0.9	6.4	166.4	172.7	233.6	204.5	259.1	248.2	222.7	300.0
St-Maurice	42.2	37.8	124.4	148.9	132.2	153.3	165.6	168.9	287.8	323.3	263.3
Témiscamingue	--	5.0	--	30.0	50.0	120.0	35.0	115.0	75.0	80.0	80.0
Terrebonne	1.4	2.7	0.5	199.5	315.0	355.9	365.0	389.5	426.8	460.0	501.8
Trois-Rivières	16.1	51.1	184.4	273.3	204.4	211.1	182.2	234.4	221.7	231.1	232.2
Total	113.9	127.6	203.0	241.0	237.0	249.0	251.7	237.0	229.2	240.4	344.0

Source: Calculs provenant des chiffres du tableau 15 divisés par 100,000 habitants. Ensuite les chiffres du tableau 14 sont divisés par le facteur respectif obtenu par le calcul appliqué au tableau 15 ci-haut mentionné.

Les provinces canadiennes et Hull

L'étape qui s'amorce nous permettra de vérifier si le Québec, qui est représenté par Hull, s'avère comparable à la configuration canadienne. Pour être en mesure d'inférer quoi que ce soit à la population canadienne, on se doit d'établir des prémisses.

Il a été établi jusqu'à présent qu'il existe un lien entre les strates sociales et le divorce. Si nous pouvons établir dans un deuxième temps qu'il existe une similitude de strates sociales entre les provinces canadiennes et Hull, et si nous pouvons également établir dans un troisième temps qu'il existe une similitude de strates sociales entre le Canada et Hull. Alors nous pourrions établir qu'il existe une homogénéité des strates sociales à l'intérieur de cette grande configuration qu'est le Canada.

Pour ce faire il est nécessaire d'appliquer à la population active des provinces canadiennes le même exercice, qu'à la population active de Hull. La distribution des strates sociales provinciales ne présente pas un portrait qui est identique aux strates sociales de Hull, mais elle présente une distribution intéressante. Regardons les différences qui existent entre les strates sociales de Hull et les provinces qui divergent le plus c.à.d. celles avec le pourcentage le plus élevé, comparativement à celles avec le pourcentage le plus bas, peut-être décelerons nous une tendance révélatrice? La catégorie aucune profession englobe 45.1% de la population de Hull comparativement à la province de Terre-Neuve où 50.6% de sa population se retrouve dans cette catégorie; ce qui représente une différence de 5.5% et à l'autre extrême 36.2% de

la population de la province de l'Ontario se retrouve dans cette catégorie, représentant une différence de 8.9%. L'écart entre les provinces de Terre-Neuve et de l'Ontario est de 14.4%. On retrouve 21.9% de la population de Hull appartenant à la strate sociale basse comparativement à la Saskatchewan qui dénombre 38.5% de sa population appartenant à cette strate sociale. Hull présente le pourcentage le plus bas de la population identifié à la strate sociale basse suivi du Québec. L'écart est de 14.0% entre le Saskatchewan et le Québec. La strate sociale moyenne représente 24.7% de la population à Hull et de 25.6% pour l'Ontario et 16.2% à l'Ile-du-Prince-Edouard. L'écart entre les provinces de l'Ontario et de l'Ile-du-Prince-Edouard est de 9.4%. La strate sociale haute a à son compte 8.3% de la population à Hull et les provinces extrêmes sont l'Ontario avec 8.7% de sa population et Terre-Neuve avec 5.4% de sa population. L'écart entre les provinces polarisantes pour la strate sociale haute est de 3.3%. Il est certain qu'il est impossible d'anticiper et encore moins d'exiger une comparabilité des strates sociales à quelques pourcents près entre les diverses provinces canadiennes. La répartition de la population canadienne varie considérablement comme on a pu le constater avec les écarts entre la province avec le plus petit pourcentage et la province avec le plus grand pourcentage. L'écart passe de 14.4% pour la catégorie aucune profession, à 14.0% pour la strate sociale basse, à 9.4% pour la strate sociale moyenne et à seulement 3.3% pour la strate sociale haute. On décèle de ces écarts la tendance que plus la strate sociale est élevée chez les provinces canadiennes, moins grand est l'écart entre ces provinces, à l'intérieur d'une même strate sociale. C'est en définitive la strate sociale haute qui présente le moins d'écart. Suite

à cela, elle s'avère la strate sociale la plus homogène parmi les provinces canadiennes. Puisque celle-ci accuse un comportement vers le divorce deux fois plus élevé proportionnellement à la population de Hull, il est raisonnable d'anticiper chez la strate sociale haute des provinces canadiennes et du Canada un comportement vers le divorce qui sera possiblement deux fois plus élevé proportionnellement à sa population respective. Pour l'instant, les preuves à l'appui sont déficientes et c'est pourquoi nous préférons ne pas inférer aux provinces canadiennes et au Canada le comportement envers le divorce observé à Hull. Nous croyons qu'il y a matière à poursuivre l'exercice à l'échelle canadienne.

Le tableau 17 présente la distribution des strates sociales pour les provinces canadiennes d'après les données provenant du recensement de 1971.

Tableau 17

Distribution des strates sociales provinciales
du recensement de 1971

Strates Sociales	T.-N.	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	QUE.	ONT.	MAN.	SASK.	ALBA.	C.-B.	CANADA	HULL	POPULATION ÉCHANTILLONNÉE
Aucune Profession	50.6	39.1	44.4	45.7	49.1	36.2	36.9	37.8	36.5	39.3	41.2	45.1	30.2
Basse	30.2	38.3	30.6	30.3	24.5	29.5	33.2	38.5	33.4	31.1	29.2	21.9	28.1
Moyenne	13.9	16.2	18.5	17.9	19.2	25.6	22.2	17.3	21.9	22.6	21.9	24.7	24.7
Haute	5.4	6.3	6.5	6.2	7.2	8.7	7.7	6.4	8.2	7.0	7.7	8.3	17.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Annexe V

Nous avons observé que les strates sociales de Hull et d'Ottawa sont relativement comparables. La différence se retrouve chez la strate sociale basse qui est sous-représentée à Ottawa et la strate sociale haute qui est sur-représentée à Ottawa. En ce qui concerne les districts judiciaires c'est Montréal qui a le taux de divorce le plus élevé de 1972 à 1975 pour ensuite céder la primeur à Bedford en 1976, Joliette en 1977, Beauharnois de 1978 à 1981 et Terrebonne en 1982. Le taux de divorce de Montréal a plus que doublé de 1981 à 1982. Le district judiciaire de Hull a un taux de divorce très élevé dès 1975. Il se situe au deuxième rang en 1976 pour ensuite se maintenir entre le troisième et le quatrième rang par la suite. Pendant les années 1974 à 1978 on observe une augmentation marquée du taux de divorce au Québec. Les années 1979 et 1980 accusent un déclin. En 1981 le taux de divorce augmente pour devenir très vigoureux en 1982. Malgré les variations des taux de divorce des districts judiciaires du Québec, il y a similitude entre les strates sociales du Québec et du district judiciaire de Hull.

Il est impossible d'exiger une comparaison identique des strates sociales provinciales, puisqu'elles reflètent chacune une entité culturelle, sociale et économique qui leur est propre. La similitude des strates sociales provinciales et de celles de Hull apparaît dans les écarts qui existent entre les divers paliers des strates sociales. C'est en définitive la strate sociale haute qui présente le moins d'écart et par conséquent elle est la plus homogène des strates sociales. Mais les

écarts entre les provinces et le district judiciaire de Hull ne sont pas des plus négligeables. Par précaution il s'avère raisonnable d'anticiper chez la strate sociale haute des provinces canadiennes et du Canada, un comportement vers le divorce qui sera possiblement deux fois plus élevé proportionnellement à la population respective. Ce comportement chez la strate sociale haute des provinces et du Canada demeure à être vérifié.

Conclusion

Le phénomène social du divorce s'est développé considérablement pendant les années soixante-dix. Le nombre de divorces a quadruplé pour le Québec de 1971 à 1981 et il a plus que doublé pour le Canada pendant cette même période. Cette augmentation phénoménale du divorce au Québec pendant les années soixante-dix est attribuable à la nouvelle loi sur le divorce de 1968 et à la réorganisation de l'infrastructure législative québécoise de 1974. En ce qui concerne le taux de divorce canadien il ne cesse d'augmenter, passant de 137.6 (sur 100,000 habitants) en 1971 à 278.0 en 1981. Le Québec a un taux de divorce de 86.3 (sur 100,000 habitants) en 1971 qui passe à 298.1 en 1981. Le taux de divorce de Hull passe de 18.9 (sur 100,000 habitants) en 1972 à 407.8 en 1981. Le nombre de divorces et le taux de divorce indiquent une croissance considérable du phénomène social du divorce pendant les années soixante-dix. Tout nous indique que cette croissance ne décélère pas, qu'au contraire elle devrait s'intensifier pour les années quatre-vingt. De nos jours, la famille est plongée dans un monde de travail organisé, programmé et informatisé où le travail d'équipe se fait rare. Le monde du divertissement s'oriente vers des jeux de plus en plus individualistes tel la télévision, les jeux électroniques, les micro-ordinateurs et tout récemment les magnétoscopes. Comment peut-on créer une société qui vénère la vie matrimoniale si on lui retire la capacité de communiquer, de socialiser?

A l'intérieur de cet exercice analytique nous nous sommes proposé d'étudier la relation entre le divorce et les strates sociales. Pour ce faire, une cueillette de l'information inscrite dans les dossiers de divorce du district judiciaire de Hull, a été effectuée selon l'analyse documentaire quantitative et selon la méthode d'échantillonnage du hazard systématique.

La première étape fut de construire les strates sociales en utilisant la profession et l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts. Deuxièmement on a observé certaines particularités des divorcés et on a contrôlé l'effet possible de certaines variables sur les strates sociales des divorcés. On a constaté que l'âge moyen au mariage de la population échantillonnée de Hull est de 23 ans pour les hommes et 21 ans pour les femmes. En 1979, l'âge moyen au mariage des gens divorcés du Québec et du Canada était 25 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes. Hull a une population qui se marie à un âge un peu plus jeune que les gens à la grandeur du Québec et du Canada. Le nombre d'années mariées diminue d'année en année. Le nombre d'enfants impliqués dans un divorce est de 1.40 pour l'échantillon et il est de 1.08 pour le Québec et de 0.96 pour le Canada, en 1979. A Hull, 72% des couples qui intentent des procédures de divorce ont des enfants à leur charge comparativement à 59% des couples au Québec et 54% des couples au Canada, en 1979. (Statistique Canada: 1981a: 26). Troisièmement on a examiné la relation entre le divorce et les strates sociales. Chez les hommes, les strates sociales haute et basse accusent un comportement vers le divorce qui est supérieur aux autres strates sociales. Chez les femmes c'est la strate sociale haute qui présente un comportement

semblable. Quatrièmement on a regardé si les strates sociales de la population totale de Hull étaient comparable à celles d'Ottawa, de la région métropolitaine d'Ottawa-Hull, du Québec, des autres provinces canadiennes et du Canada.

Les strates sociales de Hull, Ottawa et la région métropolitaine de recensement de Hull-Ottawa sont similaires. A la grandeur du Québec, le taux de divorce du district judiciaire de Hull se situe entre le deuxième et le quatrième rang de 1972 à 1982. Hull est parmi les districts judiciaires qui ont le taux de divorce le plus élevé au Québec. On retrouve chez les strates sociales du Québec une similitude avec celles de Hull dont l'écart n'est d'au plus que cinq pourcents entre les diverses strates sociales. Plus la strate sociale est élevée moins grande est la divergence entre les provinces, le Canada et Hull dans la composition des strates sociales. C'est la strate sociale haute qui présente le moins de fluctuation. La strate sociale haute de la population échantillonnée de Hull est celle qui a la propension au divorce la plus grande, par rapport à sa population.

Ces observations nous permettent d'affirmer que les strates sociales d'Ottawa et du Québec, à quelques exceptions près, s'accordent bien avec les strates sociales de Hull. Suite à tous ces chiffres et ces tableaux, on observe qu'il existe une relation curvilinéaire entre le taux de divorce et le statut socio-économique ou la strate sociale chez les hommes à Hull.

Il en découle que chez les hommes, ceux de strate sociale basse divorcent plus que ceux de la catégorie aucune profession et de la strate sociale moyenne. Une multitude d'explications du phénomène social du divorce sont possibles. Même si elles demeurent à être vérifiées, celles-ci nous permettent de considérer plusieurs raisons possiblement sous-jacentes au divorce de la strate sociale basse. Les couples sans ou ayant peu d'éducation, d'un âge au mariage plus jeune que la moyenne, ayant de grandes différences d'âge entre les conjoints, sans affiliation religieuse, de mariage civil, travaillant selon un horaire irrégulier, s'absentant fréquemment du domicile et ayant des contacts fréquents avec des personnes de l'autre sexe ont plus de chances de vivre la dissolution de leur mariage.

Les hommes de strate sociale haute divorcent plus que ceux de strate sociale basse. De fait, les hommes de strate sociale haute divorcent plus que tout autre strate sociale. Ceux-ci ont maintenu une continuité des contacts sociaux, une plus grande indépendance dans la rémunération de l'époux et de l'épouse, la possibilité d'anonymat dans l'éventualité d'une rupture maritale est plus grande. Ils disposent également des ressources monétaires et personnelles nécessaires à effectuer une restructuration de leur vie conjugale, plus aisément, qu'une personne qui ne détient pas ces atouts indispensables dans notre société ou le mariage est renforcé par l'institution judiciaire.

Puisqu'on a décelé une certaine homogénéité entre les strates de Hull, Ottawa et du Québec, il nous est possible de conclure qu'il existe une relation curvilinéaire entre le taux de divorce et le statut socio-économique ou la strate sociale chez les hommes et qu'il existe une relation proportionnelle entre le taux de divorce et le statut socio-économique chez les femmes, à Hull, Ottawa et au Québec.

Les écarts entre les provinces, le Canada et le district judiciaire de Hull en ce qui concerne les strates sociales ne sont pas négligeables. Avec précaution, nous anticipons chez la strate sociale haute de ces entités un comportement vers le divorce qui sera possiblement deux fois plus élevé proportionnellement à la population respective. Ce comportement chez la strate sociale haute des provinces canadiennes et du Canada demeure à être vérifié.

Cette observation pour les hommes précise l'hypothèse des années soixante qui stipulait qu'il existait une relation inversement proportionnelle entre le taux de divorce et le statut socio-économique tout en y ajoutant une autre facette de proportionnalité entre le taux de divorce et le statut socio-économique. La distribution de la population de la strate sociale basse de sexe masculin à Hull est de 55.2% et celle de la population échantillonnée des divorcés est de 47.1%, ce qui représente proportionnellement plus de divorces que la proportion de la population des professions dans cette strate sociale. La strate sociale haute accuse une distribution de la population de 11.9% du sexe masculin à Hull et de 22.6% de la population échantillonnée des divorcés, ce qui représente proportionnellement plus

de divorces que la proportion de la population des professions de la strate sociale haute. Ces propos se résument en précisant que chez les hommes le taux de divorce de la strate sociale basse est inversement proportionnel au statut socio-économique et le taux de divorce de la strate sociale haute est proportionnel au statut socio-économique.

En ce qui concerne les femmes, l'hypothèse des années soixante est infirmée puisque celles-ci présentent un taux de divorce proportionnel au statut socio-économique. Cette observation pour les femmes doit être considérée avec précaution puisque leur nombre n'est pas considérable dans la population active.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, O.B. and D.N. Nagnur
1981 Marriage, Divorce and Mortality: A Life Table Analysis for Canada. Ottawa: Statistics Canada.
- Amber, Anne-Marie
1980 Divorce in Canada. Don Mills: Academic Press Canada.
- Aries, Philippe
1960 L'enfant et la vie familiale. Paris: Librairie Plon.
- Bendix, Reinhard and Seymour, Martin Lipset
1953 Class, Status and Power. New York: The Free Press.
- Bernard, André
1976 La politique: au Canada et au Québec. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Bernard, Jessie
1966 "Marital Stability and Patterns of Status Variables". Journal of Marriage and the Family. #28, pp. 421-439.
- Blishen, Bernard
1958 "The Construction and Use of An Occupational Class Scale". Canadian Journal of Economics and Political Science. Vol. XXIV:pp. 519-531.
- Blishen, Bernard
1967 "A Socio-Economic Index for Occupations in Canada". Canadian Review of Sociology and Anthropology. Vol. 4: pp. 41-53.
- Blishen, Bernard and Hugh A. McRoberts
1976 "A Revised Socio-economic Index for Occupations in Canada". Canadian Review of Sociology and Anthropology. Vol. 13: pp. 71-79.
- Boyd, Monica
1978 "The Forgotten Minority: The Socio-economic Status of Divorced and Separated Women". Marchak, Patricia. (éd.) The Working Sexes. Vancouver: Institute for Industrial Relations, University of British-Columbia. pp. 46-71.
- Brandis, W. and D. Henderson
1970 Social Class, Language and Communication. London: Routledge and Kegan Paul.
- Bureau de la statistique du Québec
Gouvernement du Québec. Demande spéciale obtenue de M. Jean Langevin le 22 avril 1983. Numéro de filière 83-108.
- Centers, R.
1949 The Psychology of Social Classes. Princeton: Princeton University Press.

Duncan, Otis Dudley

- 1961 "A Socio-economic Index for All Occupations". In Albert J. Reiss et al., Occupations and Social Status. New York: The Free Press of Glencoe Inc. pp. 109-138.
- 1961 "Properties and Characteristics of the Socio-economic Index". ibidem. pp. 139-161.

Edwards, A.M.

- 1937 Alphabetical Index of Occupations by Industries and Socio-economic Groupings, Washington D.C.: Government Printing Office.
- 1938 A Social-economic Grouping of the Gainful Workers in the U.S. Washington D.C.: Government Printing Office.

Ellis, R.A. and W.C. Lane and V. Olesen

- 1963 "The Index of Class Position: An Improved Intercommunity Measure of Stratification". American Sociological Review. 28 April, pp: 271-277.

Goldthorpe, J.H. and K. Hope

- 1972 "Occupational Grading and Occupational Prestige" in K. Hope. The Analysis of Social Mobility: Methods and Approaches. Oxford: Clarendon Press, pp. 19-79.
- 1974 The Social Grading of Occupations: A New Approach and Scale. Oxford: Clarendon Press.

Goode, William J.

- 1951 "Economic Factors and Marital Stability", American Sociological Review. December, p. 802-812.
- 1956 Women in Divorce. New York: Free Press
- 1963 World Revolution and Family Patterns, New York: Free Press of Glencoe.
- 1964 The Family. Englewood Cliffs: Prentice-Hall Inc.

Goode, William J. and E. Hopkins

- 1971 Social Systems and Family Patterns, A Propositional Inventory, New York; Bobbs-Mearill Company.

Hall, J. and D.C. Jones

- 1950 "The Social Grading of Occupations", British Journal of Sociology. March 1, pp. 31-55.

Hillman, Karen G.

- 1962 "Marital Instability and Relation to Education, Income, and Occupation: An Analysis Based on Census Data", in Robert F. Winch, Robert McGinnis and Herbert R. Barringer (eds.), Selected Studies in Marriage and The Family. New York: Holt, Rinehart and Winston. pp. 602-608.

Hodge, R.W.

- 1962 "The Status Consistency of Occupational Groups", American Sociological Review. 27, pp. 336-343.

- Hodge, R.W. and D.J. Treimen and P. Rossi
1966 "A Comparative Study of Occupational Prestige", in R. Bendix and M. Lipset. (eds.) Class, Status and Power in Comparative Perspective, New York: The Free Press. pp. 309-321.
- Hollingshead, A.B. and F.E. Redlich
1958 Social Class and Mental Illness: a Community Study. New York: John Wiley and Sons.
- Inkeles, A. and P.H. Rossi
1956 "National Comparisons of Occupational Prestige". American Journal of Sociology, 61, January. pp. 329-339.
- Kephart, William M.
1955 "Occupational Level and Marital Disruption". American Sociological Review. 20. pp. 456-465.
- Komarovsky, Mirra
1967 Blue-Collar Marriage. New York: Random House.
- Linton, Ralph
1936 The Study of Man. New York: Appleton-Century - Crofts Inc.
- McKie, D.C. et B. Prentice et P. Reed
1983 Divorce: la loi et la famille au Canada. Ottawa: Approvisionnement et Services Canada.
- Ministère de la Justice
1980 Direction générale des greffes, rapport annuel. Québec: l'Éditeur Officiel du Québec.
1983 Direction des enregistrements officiels. Gouvernement du Québec. Demande spéciale obtenue de M. Gérard Blouin le 22 août 1983.
- Monahan, Thomas P.
1955 "Divorce by Occupational Level". Marriage Family Living. Nov. 17. pp. 322-324.
1962 "When Married Couples Part: Statistical Trends and Relationships in Divorce". American Sociological Review. Oct. 27. pp. 625-633.
- North, C.C. and Paul. L. Hatts
1947 "Jobs and Occupations: A Popular Evaluation". Opinion News. Sept. Vol. IX. pp. 3-13.
- Pineo, Peter C. and John Porter
1967 "Occupational Prestige in Canada". Canadian Journal of Sociological and Anthropology. Vol. 4. February. pp. 24-40.
- Rocher, Guy
1968 L'organisation sociale. Paris: Edition HMH.
- Rosow, I. and K.D. Rose
1972 "Divorce Among Doctors". Journal of Marriage and the Family. November. 34.4, pp. 587-598.

- Rossi, P.H. and A. Inkeles
1957 "Multidimensional Ratings of Occupations". Sociometry. 20. pp. 234-251.
- Roy, Laurent
1980 Les divorces et les séparations au Québec: les ruptures d'union au Québec. Québec: Ministère des Affaires Sociales du Québec.
1978 Le divorce au Québec: évolution récente. Québec: Ministère des Affaires Sociales du Québec.
- Sewell, William H.
1940 The Construction and Standardization of a Scale for the Measurement of Socio-Economic Status of Oklahoma Farm Families. Oklahoma: Oklahoma College Agricultural Experiment Station, Technical Bulletin #9.
- Simic, Andréi and Custred, Glynn
"Modernity And the American Family: A Cultural Dilemma". International Journal of Sociology of the Family, Vol. 12, Autumn 1982, #2, pp. 163-172.
- Statistique Canada.
1973a/ Statistique de l'état civil. Ottawa: Approvisionnements et
1983a Services Canada, Catalogue 84-205, 1971 à 1981.
1973b Population, état matrimonial ibidem. Catalogue 92-717.
1973c Population, état matrimonial par groupe d'âge, ibidem. Catalogue 92-730.
1973d Familles selon la taille et le genre. ~~ibidem~~. Catalogue 93-714.
1974b Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement, Ottawa-Hull. ibidem. Catalogue 95-745.
1974c Professions selon le sexe, subdivisions municipales de 30,000 habitants et plus. ibidem. Catalogue 94-721.
1975b Familles époux-épouse. ibidem. Catalogue 93-720.
1975c Familles mono-parentales. ibidem. Catalogue 93-721.
1975d Professions. ibidem. Catalogue 94-727.
1978b Population: Caractéristiques démographiques, état matrimonial. ibidem. Catalogue 92-824.
1978c Population: Caractéristiques démographiques, état matrimonial par groupe d'âge. ibidem. Catalogue 92-825.
1978d Secteurs de recensement, caractéristiques de la population et du logement Ottawa-Hull. ibidem. Catalogue 95-813.

- 1981b Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu. ibidem. Catalogue 13-207-1979.
- 1982b Age, sexe et état matrimonial. ibidem. Catalogue 92-901.
- 1982c Secteurs de recensement Ottawa-Hull. ibidem. Catalogue E-503.
- 1984a Familles de recensement, dans les ménages privés: Certaines caractéristiques. ibidem. Catalogue 92-935.
- 1984b Coup d'oeil sur le revenu des canadiens de 1951 à 1981. ibidem. Catalogue 13-581.

Stewart, A. and K. Prandy and R.M. Blackburn
1980 Social Stratification and Occupations. London: MacMillan Press Ltd.

Terman, Lewis M.
1938 Psychological Factors in Marital Happiness. New York: McGraw-Hill Book Co.

Treiman, D.J.
1977 Occupational Prestige in Comparative Perspective. New York: Academic Press.

Tuckman, Jacob
1947 "The Social Status of Occupations in Canada". Canadian Journal of Psychology. June. pp. 71-94.

Udry, Richard J.
1966 "Marital Instability By Race, Sex, Education and Occupation, Using 1960 Census Data". American Journal of Sociology. Sept. 72. pp. 203-209.

U.S. Bureau of Census
1963 "Methodology and Scores of Socio-Economic Status". Washington D.C.: Working Paper #15-.

Warner, W.L., and M. Meeker and K. Eells
1949 Social Class in America. A Manual of Procedures for the Measurement of Social Status. Chicago: Science Research Associates Inc.

Weeks, Askley H.
1943 "Differential Divorce Rates by Occupation". Social Forces. XXI. pp. 334-337.

ANNEXES

ANNEXE "I"

Statut socio-économique selon la profession échantillonnée
et la profession de contrôle

<u>Statut socio-économique</u>	<u>Profession échantillonnée</u>	<u>Profession ou groupe de professions correspondantes*</u>	<u>Strate sociale</u>
70.74	Vérificateur Bell C	electrical eng.	6
67.04	Dir. émissions prog.	producers et directors	5
69.64	Economiste	economist	5
0	Ménagère	housewife	0
38.28	Opératrice téléphone	telephone operators	2
37.67	Mécanicien	mechanic & repair men	2
0	Pas d'emploi chômeur	No work, unemployment	0
46.44	Commis	general office clerks	3
50.30	Imprimeur	printers engr. exec. photo engr.	4
52.45	Secrétaire	secretaries and stenos	4
29.74	Chauffeur camion	truck drivers	1
45.67	Policier	policemen & priv. invest.	3
68.67	Fonctionnaire	government administrators	5
23.02	Agriculteur	farmers	1
34.44	Expéditeur Eddy	shipping & receiving clerks	2
70	Etudiante	student	0
66.70	Administrateur	gen. man. & other sr officials	5
66.81	Cuisinier-e-	chefs and cooks	1
41.77	Postillon	mail carriers	3
28.02	Jardinière	nursery & rel. occ.	1
59.72	Agent d'impôt	inspectors & reg. off. gov.	4
27.60	Journalier	labourers	1
54.28	Inspecteur	inspectors & reg. off. non-gov.	4
71.77	Professeur	secondary school teachers	6
29.61	Caissière	cashier	1
51.32	Infirmier-e-	nurses & grad. exec. supervisors	4
48.66	Dessinateur	ad. & illust. artists	3
29.93	Poseur de tapis	occs. in labour & other ele. work matter handling	1
72.73	Avocat	lawyers and notaries	6
24.58	Gardienne d'enfants	babysitter	1
64.70	Homme d'affaire	occ. rel. to man. & admin. n.e.c.	5
52.45	secrétaire	secretaries and stenos	4
41.77	Facteur	mail carriers	3
58.00	Gérant de service	services management occs.	4
61.69	Traducteur	translators & interpreters	5
62.82	Ecrivain	writers and editors	5
61.87	Bibliothécaire	librarians & archivist	5
68.72	Programmeur	systems analysts & computer progr. & related occ.	5
30.34	Peintre	painting & decorating occ. exc. constrc.	2

* Source: Blished et McRoberts, 1976.

ANNEXE "I" (suite)

Statut socio-économique selon la profession échantillonnée
et la profession de contrôle

<u>Statut socio-économique</u>	<u>Profession échantillonnée</u>	<u>Profession ou groupe de professions correspondantes*</u>	<u>Strate sociale</u>
23.01	Serveuse	waiters, hostesses & stewards food & bev.	1
35.47	Technicien en alarme	electrical equip. fabr. & assem. occ.	2
0	Aide sociale	Welfare	0
55.43	Courtier	buyers, wholesale & retail trade	4
66.70	Dir. de Caisse Pop.	gen. man. & other sr. officials	5
37.67	Garagiste	mechanics & repairmen exc., elec. n.e.c.	2
26.68	Chauffeur de taxi	taxi drivers & chauffeurs	1
50.07	Agent d'immeuble	real estate salesmen	4
66.70	Stagiaire adm.	Gen. man. & other sr officials	5
64.70	Co-ordonnateur	occ. rel. to man. & admin. n.e.c.	5
62.26	Psychologue	psychologists	5
32.23	Chauffeur d'autobus	bus drivers	2
46.88	Ouvrier	construction elec. & repairmen	3
35.15	Soudeur	welding & flame cutting occ.	2
59.78	Représentant d'autos	salesmen & trades, securities	4
71.93	Conseiller Pédagogique	educational & vocational counselors	6
38.35	Vendeur	sales clerk, commodities	2
59.20	Contrôleur	air transport operating support occ.	4
44.32	Opérateur	office machine operators	3
58.00	Agend syndical	services management occ.	4
50.96	Pompier	fire fighting occ.	4
58.00	Agent de Bureau	services management occ.	4
28.71	Commissionnaire	guards & watchmen	1
48.51	Cableur-Long.D.	electrical power linemen	3
61.00	Spec. Techn. communi	management occ. transport & comm. oper.	5
28.44	Boulangier	baking, confectionery making & rel. occ.	1
42.43	Ass. contr.	foremen, other const. trades occ.	3
26.68	Chauffeur	taxi drivers & chauffeurs	1
42.42	Contremaître	foremen, other constr. trades occ.	3
24.98	Concièrge	janitors, charworkers & cleaners	1
28.71	Serv. sécurité	guards & watchmen	1
68.72	Programmeur	systems analysts & computer prog. & rel. occ.	5
25.07	Coiffeur	barbers, hairdresser & rel. occ.	1
75.28	Directeur d'école	administrators, teaching & rel. fields	6

* Source: Blishen et McRoberts, 1976.

ANNEXE "I" (fin)

Statut socio-économique selon la profession échantillonnée
et la profession de contrôle

<u>Statut socio-économique</u>	<u>Profession échantillonnée</u>	<u>Profession ou groupe de professions correspondantes*</u>	<u>Strate sociale</u>
31.13	Boucher	slaughtering & meat cutting, canning, curing and pack. occ.	2
49.80	Numismaticien	collectors	3
67.41	Comptable	accountant, auditors & financial off.	5
37.62	Plombier	pipefitting & plumbing & rel. occ.	2
30.47	Entrepreneur plâtrier	plasterers and related occ.	2
67.72	Analyste	systems analysts & comp. progr. & rel. occ.	5
40.51	Technicien	occ. in performing & audio visual arts n.e.c.	3
30.13	Livreur	messengers	2
68.11	Forces Canad.	commissioned officers, armed forces	5
74.22	Médecin	physicians & surgeons	6
56.86	Chef de Cabinet	members of legis. bodies	4
52.52	Faiseur de papier	pulp and paper making	4
30.04	Pensionnaire	hotel clerks	2
43.32	Musicien	musicians	3
61.87	Historien	librarians and archivists	5
45.54	Steam-fitter	i.t.g. & s. occ. fabric assem. metal prod. n.e.c.	3
26.77	Apprenti-menuisier	laborer; trade	1
28.71	Inspecteur en radiation	occ. lab. & oth. elem. work: fab. ass. & rel electron & rel. equip.	1
69.26	Ingénieur	civil engineering	5
38.28	Répartiteur	telephone operators	2
42.42	Sous-contracteur	foreman: oth. constr. trades occ.	3
34.35	Mineur	mining & quarrying: cutting, handling & loading occ.	2
24.98	Conciërge	janitors, charworkers & cleaners	1
42.43	Contracteur	foremen: oth. constr. trade occ.	3
46.58	Electricien	construction electric & repairmen	3
61.87	Libraire	librarians and archivists	5
50.01	Estimateur	real estate salesman	4
27.05	Ebéniste	cabinet & wood furniture makers	1
67.84	Pilote	pilots	5
52.23	Recherchiste	univ. teaching & rel. occ. n.e.c.	4
68.23	Analyste financier	financial management	5
28.04	Menuisier	carpenters	1
29.98	Récréologue	attendants, sports & recreation	1
37.65	Ferblantier	sheet metal workers	2
44.78	Urologue	oth. occ. in medicine & health n.e.c.	3
49.52	Photographe	photographers & cameramen	3

* Source: Blishen et McRoberts, 1976.

ANNEXE "II"

Distribution des professions à Hull selon le sexe et
le statut socio-économique, recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>	<u>Statut socio- économique</u>
Toutes les professions	20,655	100.0	21,075	100.0	41,730	100.0	-
Basse (0-39)*	7,265	35.2	1,880	8.9	9,145	21.9	
#25-	40		5		45		35.71
61-	1,900		1,415		3,315		29.61
71-	100		0		100		28.00
73-	0		0		0		22.74
75-	55		0		55		19.33
77-	10		0		10		34.35
81/82-	895		75		970		27.42
85-	870		275		1,145		32.18
87-	1,990		20		2,010		31.40
91-	855		20		875		26.65
93-	220		40		260		32.54
99-	330		30		360		34.17
Moyenne (40-59)*	4,875	23.6	5,415	25.7	10,290	24.7	
31-	210		755		965		57.12
33-	275		65		340		45.95
41-	2,200		3,825		6,025		48.74
51-	1,445		635		2,080		41.41
83-	290		10		300		41.92
95-	455		125		580		44.18
Haute (60+)*	2,460	11.9	1,020	4.8	3,480		
11-	1,120		180		1,300		64.70
21-	615		40		655		55.98
23-	215		85		300		60.96
27-	510		715		1,225		71.77
Professions non-déclarées	6,055	29.3	12,760	60.6	18,815	45.1	

Source: Statistique Canada: 1974b

* Blishen et McRoberts: 1976

ANNEXE "III"

Distribution des professions à Ottawa selon le sexe et
le statut socio-économique, recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	150,725	100.0	155,310	100.0	306,035	100.0
Basse (0-39)	30,200	20.0	8,435	5.4	38,635	12.6
#25-	275		75		350	
61-	11,870		6,725		18,595	
71-	860		35		895	
73-	5		0		5	
75-	85		10		95	
77-	70		0		70	
81/82-	1,070		135		1,205	
85-	3,465		825		4,290	
87-	6,145		70		6,215	
91-	3,280		75		3,355	
93-	1,220		130		1,350	
99-	1,855		355		2,210	
Moyenne (40-59)	24,815	16.5	35,680	23.0	60,495	19.8
31-	1,500		3,885		5,385	
33-	1,705		765		2,470	
41-	11,455		26,705		38,160	
51-	7,375		3,885		11,260	
83-	975		55		1,030	
95-	1,805		385		2,190	
Haute (60+)	22,665	15.0	8,235	5.3	30,900	10.1
11-	10,635		2,285		12,920	
21-	7,475		870		8,345	
23-	1,870		1,125		2,995	
27-	2,685		3,955		6,640	
Professions non-déclarées	73,045	48.5	102,960	66.3	176,005	57.5

Source: Statistique Canada: 1974b

ANNEXE "IV"

Distribution des professions dans la région métropolitaine
de recensement Ottawa-Hull selon le sexe et le statut
socio-économique, recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	191,185	100.0	196,180	100.0	387,365	100.0
Basse (0-39)	63,655	33.3	15,430	7.9	79,085	20.4
#25-	425		85		510	
61-	21,275		11,760		33,035	
71-	2,635		355		2,990	
73-	10		0		10	
75-	260		10		270	
77-	140		0		140	
81/82-	4,265		370		4,635	
85-	7,855		1,680		9,535	
87-	14,245		130		15,375	
91-	6,765		195		6,960	
93-	2,405		305		2,710	
99-	3,375		540		3,915	
Moyenne (40-59)	46,055	24.1	59,870	30.5	105,925	27.4
31-	2,425		6,620		9,045	
33-	2,955		1,115		4,070	
41-	19,935		44,420		64,355	
51-	14,710		6,870		21,580	
83-	2,355		110		2,465	
95-	3,675		735		4,410	
Haute (60+)	40,420	21.1	13,445	6.9	53,865	13.9
11-	18,245		3,245		21,490	
21-	13,955		1,370		15,325	
23-	3,115		1,585		4,700	
27-	5,105		7,245		12,350	
Professions non-déclarées	41,055	21.5	107,435	54.8	148,490	38.3

Source: Statistique Canada: 1974b

ANNEXE "V"

Distribution des professions à Terre-Neuve
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	151,460	100.0	143,975	100.0	295,435	100.0
Basse (0-39)	73,550	48.6	15,570	10.8	89,120	30.2
#25-	565		60		625	
61-	8,560		7,690		16,250	
71-	1,365		195		1,560	
73-	7,210		55		7,265	
75-	2,265		10		2,275	
77-	2,115		15		2,130	
81/82-	7,905		1,495		9,400	
85-	6,145		250		6,395	
87-	14,970		75		15,045	
91-	9,365		75		9,440	
93-	4,060		175		4,235	
99-	9,025		5,475		14,500	
Moyenne (40-59)	21,340	14.1	19,740	13.7	41,080	13.9
31-	1,410		4,345		5,755	
33-	640		150		790	
41-	6,955		9,950		16,905	
51-	8,290		5,185		13,475	
83-	1,975		15		1,990	
95-	2,070		95		2,165	
Haute (60+)	10,400	6.9	5,425	3.8	15,825	5.4
11-	4,160		935		5,095	
21-	2,970		65		3,035	
23-	475		270		745	
27-	2,795		4,155		6,950	
Professions non-déclarées	46,170	30.5	103,240	71.7	149,410	50.6

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions à l'Ile-du-Prince-Edouard
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	32,470	100.0	31,420	100.0	63,890	100.0
Basse (0-39)	19,185	59.1	5,315	16.9	24,500	38.3
#25-	155		70		225	
61-	2,900		2,815		5,715	
71-	5,110		1,000		6,110	
73-	2,140		55		2,195	
75-	125		--		125	
77-	55		--		55	
81/82-	1,340		1,025		2,365	
85-	1,170		105		1,275	
87-	3,220		20		3,240	
91-	1,785		25		1,810	
93-	595		95		690	
99-	590		105		695	
Moyenne (40-59)	4,895	15.1	5,470	17.4	10,365	16.2
31-	410		1,395		1,805	
33-	220		65		285	
41-	1,295		2,925		4,220	
51-	2,375		1,055		3,430	
83-	320		5		325	
95-	275		25		300	
Haute (60+)	2,235	6.9	1,815	5.8	4,050	6.3
11-	960		245		1,205	
21-	575		60		635	
23-	150		130		280	
27-	550		1,380		1,930	
Professions non-déclarées	6,155	19.0	18,820	59.9	24,975	39.1

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions en Nouvelle-Écosse
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	240,335	100.0	235,395	100.0	475,730	100.0
Basse (0-39)	120,635	50.2	24,770	10.5	145,405	30.6
#25-	885		225		1,110	
61-	28,160		16,700		44,860	
71-	7,370		1,130		8,500	
73-	6,490		65		6,555	
75-	2,990		40		3,030	
77-	3,515		--		3,515	
81/82-	9,945		3,055		13,000	
85-	12,815		2,095		14,910	
87-	25,480		160		25,640	
91-	14,000		260		14,260	
93-	6,355		875		7,230	
99-	2,630		165		2,795	
Moyenne (40-59)	42,790	17.8	45,395	19.3	88,185	18.5
31-	2,540		9,100		11,640	
33-	1,510		505		2,015	
41-	11,705		26,340		38,045	
51-	18,545		9,060		27,605	
83-	5,385		70		5,455	
95-	3,105		320		3,425	
• Haute (60+)	19,735	8.2	11,330	4.8	31,065	6.5
11-	7,885		1,755		9,640	
21-	5,955		455		6,410	
23-	1,455		890		2,345	
27-	4,440		8,230		12,670	
Professions non-déclarées	57,175	23.8	153,900	65.4	211,075	44.4

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions au Nouveau-Brunswick
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	190,210	100.0	186,555	100.0	376,765	100.0
Basse (0-39)	93,205	49.0	20,915	11.2	114,120	30.3
#25-	835		225		1,060	
61-	16,205		13,325		29,530	
71-	6,720		985		7,705	
73-	2,580		20		2,600	
75-	6,455		70		6,525	
77-	1,505		5		1,510	
81/82-	10,000		3,890		13,890	
85-	10,625		1,060		11,685	
87-	19,535		115		19,650	
91-	10,625		185		10,810	
93-	5,935		895		6,830	
99-	2,185		140		2,325	
Moyenne (40-59)	33,190	17.5	34,210	18.3	67,400	17.9
31-	1,830		6,570		8,400	
33-	950		355		1,305	
41-	9,510		20,270		29,780	
51-	14,300		6,720		21,020	
83-	4,090		100		4,190	
95-	2,510		195		2,705	
Haute (60+)	14,620	7.7	8,560	4.6	23,180	6.2
11-	5,870		1,185		7,055	
21-	4,315		245		4,560	
23-	1,060		595		1,655	
27-	3,375		6,535		9,910	
Professions non-déclarées	49,195	25.9	122,870	65.9	172,065	45.7

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions au Québec
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	1,901,455	100.0	1,927,775	100.0	3,829,230	100.0
Basse (0-39)	730,625	38.4	207,835	10.8	938,460	24.5
#25-	5,465		1,650		7,115	
61-	130,490		95,810		226,300	
71-	63,620		14,280		77,900	
73-	1,895		45		1,940	
75-	19,870		175		20,045	
77-	11,645		85		11,730	
81/82-	80,435		16,585		97,020	
85-	133,710		61,325		195,035	
87-	125,325		1,165		126,490	
91-	84,795		1,010		85,805	
93-	29,910		9,340		39,250	
99-	43,465		6,365		49,830	
Moyenne (40-59)	401,625	21.1	331,995	17.2	733,620	19.2
31-	23,420		57,620		81,040	
33-	17,580		5,220		22,800	
41-	132,790		213,600		346,390	
51-	147,395		49,680		197,075	
83-	55,635		2,405		58,040	
95-	24,805		3,470		28,275	
Haute (60+)	190,100	10.0	85,395	4.4	275,495	7.2
11-	88,160		14,960		103,120	
21-	50,205		3,940		54,145	
23-	13,580		7,115		20,695	
27-	38,155		59,380		97,535	
Professions non-déclarées	579,105	30.5	1,302,550	67.6	1,881,655	49.1

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions en Ontario
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	2,434,895	100.0	2,415,310	100.0	4,850,205	100.0
Basse (0-39)	1,098,665	45.1	330,835	13.7	1,429,500	29.5
#25-	6,450		790		7,240	
61-	190,260		165,675		355,935	
71-	110,140		32,645		142,785	
73-	1,090		95		1,185	
75-	11,055		595		11,650	
77-	19,590		150		19,740	
81/82-	99,375		23,810		123,185	
85-	210,685		67,560		278,245	
87-	206,520		2,160		208,680	
91-	116,635		4,010		120,645	
93-	62,295		21,750		84,045	
99-	64,570		11,595		76,165	
Moyenne (40-59)	606,265	24.9	636,640	26.4	1,242,905	25.6
31-	30,610		93,750		124,360	
33-	24,235		9,865		34,100	
41-	176,320		413,950		590,270	
51-	217,695		102,805		320,500	
83-	117,625		9,925		127,550	
95-	39,780		6,345		46,125	
Haute (60+)	301,120	12.4	122,185	5.1	423,305	8.7
11-	131,700		25,370		157,070	
21-	97,260		7,690		104,950	
23-	19,980		12,800		32,780	
27-	52,180		76,325		128,505	
Professions non-déclarées	428,845	17.6	1,325,650	54.9	1,754,495	36.2

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions au Manitoba
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	304,025	100.0	301,865	100.0	605,890	100.0
Basse (0-39)	154,835	50.9	46,165	15.3	200,990	33.2
#25-	980		215		1,195	
61-	24,570		23,960		48,530	
71-	38,535		10,265		48,800	
73-	315		--		315	
75-	950		20		970	
77-	3,390		20		3,410	
81/82-	8,305		1,780		10,085	
85-	21,100		6,915		28,015	
87-	27,065		265		27,320	
91-	15,700		375		16,075	
93-	7,215		1,610		8,825	
99-	6,710		740		7,450	
Moyenne (40-59)	63,740	21.0	70,975	23.5	134,725	22.2
31-	4,295		12,560		16,855	
33-	2,400		1,010		3,410	
41-	19,350		44,235		63,585	
51-	25,400		12,170		37,570	
83-	8,175		235		8,410	
95-	4,120		765		4,895	
Haute (60+)	31,730	10.4	14,730	4.9	46,460	7.7
11-	13,955		2,795		16,750	
21-	9,095		775		9,870	
23-	2,365		1,410		3,775	
27-	6,315		9,750		16,065	
Professions non-déclarées	53,720	17.7	169,995	56.3	223,715	36.9

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions au Saskatchewan
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	279,995	100.0	271,000	100.0	550,995	100.0
Basse (0-39)	167,325	59.8	44,800	16.5	212,125	38.5
#25-	1,350		165		1,515	
61-	18,055		21,975		40,030	
71-	82,195		19,460		101,655	
73-	250		5		255	
75-	1,070		20		1,090	
77-	3,165		15		3,180	
81/82-	5,225		765		5,990	
85-	12,500		1,090		13,590	
87-	20,170		160		20,330	
91-	12,220		285		12,505	
93-	6,590		440		7,030	
99-	4,535		420		4,955	
Moyenne (40-59)	44,395	15.9	51,010	18.8	95,405	17.3
31-	3,320		11,115		14,435	
33-	1,555		600		2,155	
41-	11,030		28,945		39,975	
51-	21,950		9,915		31,865	
83-	3,540		90		3,630	
95-	3,000		345		3,345	
Haute (60+)	22,535	8.0	12,780	4.7	35,315	6.4
11-	9,825		2,060		11,885	
21-	5,550		425		5,975	
23-	1,480		1,005		2,485	
27-	5,680		9,290		14,970	
Professions non-déclarées	45,740	16.3	162,410	59.9	208,150	37.8

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "Y"(suite)

Distribution des professions en Alberta
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions.	505,195	100.0	489,420	100.0	994,615	100.0
Basse (0-39)	261,500	51.8	71,125	14.5	332,625	33.4
#25-	1,520		165		1,685	
61-	39,790		40,780		80,570	
71-	69,150		20,165		89,315	
73-	225		10		235	
75-	2,095		45		2,140	
77-	7,325		50		7,375	
81/82-	13,065		2,115		15,180	
85-	27,530		3,740		31,270	
87-	51,230		490		51,720	
91-	25,385		915		26,300	
93-	13,245		1,665		14,910	
99-	10,940		985		11,925	
Moyenne (40-59)	100,680	19.9	117,145	23.9	217,825	21.9
31-	6,825		20,895		27,720	
33-	3,445		1,595		5,040	
41-	27,085		73,225		100,310	
51-	45,690		20,415		66,105	
83-	11,320		285		11,605	
95-	6,315		730		7,045	
Haute (60+)	56,420	11.2	25,120	5.1	81,540	8.2
11-	23,030		4,090		27,120	
21-	18,615		1,690		20,305	
23-	3,775		2,120		5,895	
27-	11,000		17,220		28,220	
Professions non-déclarées	86,595	17.1	276,030	56.4	362,625	36.5

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(suite)

Distribution des professions en Colombie-Britannique
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	693,505	100.0	676,130	100.0	1,369,635	100.0
Basse (0-39)	342,840	49.4	82,585	12.2	425,425	31.1
#25-	1,605		145		1,750	
61-	61,515		57,910		119,425	
71-	21,035		6,710		27,745	
73-	4,070		170		4,240	
75-	18,810		440		19,250	
77-	5,705		30		5,735	
81/82-	39,315		5,020		44,335	
85-	46,910		5,945		52,855	
87-	68,345		510		68,855	
91-	38,695		1,015		39,710	
93-	28,760		3,595		32,355	
99-	8,075		1,095		9,170	
Moyenne (40-59)	145,440	21.0	164,515	24.3	309,955	22.6
31-	9,120		24,920		34,040	
33-	5,925		2,470		8,395	
41-	36,760		104,980		141,740	
51-	65,695		30,405		96,100	
83-	18,975		505		19,480	
95-	8,965		1,235		10,200	
Haute (60+)	68,110	9.8	28,025	4.1	96,135	7.0
11-	27,755		4,815		32,570	
21-	21,865		1,750		23,615	
23-	5,095		3,125		8,220	
27-	13,395		18,335		31,730	
Professions non-déclarées	137,115	19.8	401,005	59.3	538,120	39.3

Source: Statistique Canada: 1974c

ANNEXE "V"(fin)

Distribution des professions au Canada (10 provinces)
selon le recensement de 1971

	<u>M</u>	<u>%</u>	<u>F</u>	<u>%</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>
Toutes les professions	6,733,545	100.0	6,678,845	100.0	13,412,390	100.0
Basse (0-39)	3,062,365	45.5	849,915	12.7	3,912,280	29.2
#25-	19,810		3,695		23,505	
61-	520,505		446,655		967,160	
71-	405,240		106,840		512,080	
73-	26,265		520		26,785	
75-	65,685		1,410		67,095	
77-	58,010		380		58,390	
81/82-	274,910		59,540		334,450	
85-	483,190		150,080		633,270	
87-	561,860		5,115		566,975	
91-	329,205		8,155		337,360	
93-	164,960		40,435		205,395	
99-	152,725		27,085		179,810	
Moyenne (40-59)	1,464,360	21.8	1,477,095	22.1	2,941,455	21.9
31-	83,785		242,265		326,050	
33-	58,465		21,830		80,295	
41-	396,625		835,200		1,231,825	
51-	567,335		247,405		814,740	
83-	227,040		13,645		240,685	
95-	94,945		13,520		108,465	
Haute (60+)	717,005	10.7	315,365	4.7	1,032,370	7.7
11-	313,300		58,210		371,510	
21-	216,410		17,090		233,500	
23-	49,415		29,455		78,870	
27-	137,880		210,610		348,490	
Professions non-déclarées	1,489,815	22.1	4,036,470	60.4	5,526,285	41.2

Source: Statistique Canada? 1974c

ANNEXE "VI"

Dissolutions of Marriage (Divorces) and Rates, Canada and Provinces, 1922-1977

Dissolution des mariages (divorces) et taux, Canada et provinces, 1922-1977

Year - Année	Canada	Nfld. T.-N.-L.	P.E.I. P.-E.-I.	N.S. N.-S.	N.B.	Qué. Q.-B.	Ont.	Man.	Sask.	Alta. Alb.	B.C. C.-B.	Yukon	N.W.T. T.-N.-O.
Number of divorces - Nombre de divorces													
1922	543			35	12	6	91	97	35	129	138		
1923	505			22	19	10	102	81	44	88	139		
1924	540			42	15	13	113	77	26	118	136		
1925	550			30	15	13	119	79	43	101	150		
1926	608			19	12	10	111	85	50	154	167		
1927	748			29	17	13	181	101	62	148	197		
1928	790			28	13	24	213	79	57	173	203		
1929	817			30	21	30	207	89	71	147	222		
1930	875			19	27	41	204	114	64	151	255		
1931	700		1	36	20	38	91	94	55	157	208		
1932	1,006			35	26	27	343	114	66	150	245		
1933	930			27	12	24	307	116	48	138	258		
1934	1,122			33	17	38	365	126	67	170	306		
1935	1,431		2	52	36	28	491	145	68	225	384		
1936	1,570			41	38	40	519	179	84	218	451		
1937	1,833		2	36	53	43	608	200	112	259	520		
1938	2,228		2	51	39	83	826	205	126	271	625		
1939	2,073			64	40	50	762	181	133	272	581		
1940	2,416			60	52	62	963	206	125	274	674		
1941	2,462		1	68	87	48	950	242	146	311	609		
1942	3,091		2	70	69	71	1,187	284	209	375	824		
1943	3,398		2	73	114	90	1,338	277	174	413	877		
1944	3,827		3	93	78	108	1,510	316	226	484	1,009		
1945	5,101		2	158	171	177	1,965	405	282	575	1,366		
1946	7,757		4	260	382	290	2,713	636	505	962	2,005		
1947	8,213		18	207	236	348	3,523	665	509	881	1,826		
1948	6,978		49	78	211	292	3,204	477	333	651	1,683		
1949	6,052		20	181	202	350	2,514	411	289	594	1,491		
1950	5,386		13	199	194	234	2,241	309	280	534	1,377		
1951	5,270		4	10	187	156	2,109	361	226	589	1,339		
1952	5,650		3	9	188	200	2,218	338	223	630	1,532		
1953	6,160		9	15	185	181	2,324	374	218	603	1,478		
1954	5,923		8	8	249	117	2,469	371	250	610	1,471		
1955	6,053		1	7	253	181	2,531	337	237	627	1,483		
1956	6,002		5	1	230	215	2,478	314	221	685	1,502		
1957	6,688		6	2	250	206	2,873	305	242	726	1,559		
1958	6,279		7	1	220	150	2,776	292	281	743	1,498		
1959	6,543		1	6	215	221	2,915	301	276	836	1,420		1
1960	6,980		6	10	221	178	2,965	361	213	951	1,592		2
1961	6,563		6	8	245	194	2,739	312	251	1,039	1,397	24	
1962	6,768		5	5	229	181	3,140	339	281	1,084	1,490	14	5
1963	7,686		8	8	271	172	3,237	369	331	1,268	1,516	13	2
1964	8,623			5	315	210	3,508	418	315	1,389	1,596	24	2
1965	8,974		3	16	323	237	4,087	443	312	1,348	1,961	12	6
1966	10,239		11	18	406	155	4,101	524	321	1,567	2,124	21	3
1967	11,165		11	18	394	292	4,350	477	199	1,736	2,734	21	6
1968	11,343		15	20	497	143	5,036	465	384	1,916	2,220	30	11
1969	26,093	103	102	791	347	2,947	11,845	1,334	882	3,446	4,224	42	30
1970	29,775	140	65	823	386	4,865	12,451	1,234	871	3,771	5,111	41	17
1971	29,685	150	61	721	483	5,203	12,211	1,384	816	3,656	4,928	47	25
1972	32,389	177	65	927	466	6,426	13,190	1,413	827	3,772	5,041	47	36
1973	36,704	224	54	1,249	574	8,091	13,781	1,620	887	4,435	5,687	60	42
1974	45,019	301	96	1,591	755	12,272	15,277	1,796	1,039	4,947	6,840	46	59
1975	50,611	380	75	1,597	758	14,093	17,485	1,984	1,131	5,475	7,534	34	56
1976	54,207	424	116	1,753	938	15,186	18,589	1,941	1,207	5,697	8,231	67	58
1977	55,370	456	136	1,802	961	14,501	19,735	2,085	1,474	5,843	8,251	59	67

See footnotes at end of table. - Voir notes à la fin du tableau.

ANNEXE "VT"

Dissolutions of Marriage (Divorces) and Rates, Canada and Provinces, 1922-1977 - Concluded

Dissolution des mariages (divorces) et taux, Canada et provinces, 1922-1977 - fin

Year - Année	Canada	Nfld. T.-N.	P.E.I. I.-P.-E.	N.S. N.-É.	N.B.	Que. ¹	Ont.	Man.	Sask.	Alta. A.B.	B.C. C.-B.	Yukon	N.W.T. T.-N.-O.
Rate per 100,000 population - Taux pour 100,000 habitants													
1922	6.1			6.7	3.1	0.2	3.1	15.7	4.6	21.9	25.5		
1923	5.6			4.2	4.9	0.4	3.4	13.1	5.7	14.8	25.0		
1924	5.9			8.1	3.8	0.5	3.7	12.3	1.3	19.8	23.8		
1925	5.9			5.8	3.8	0.5	3.8	12.5	5.3	18.8	25.5		
1926	6.4			3.7	3.0	0.4	3.5	13.3	6.1	35.3	27.6		
1927	7.5			5.6	4.3	0.5	5.6	17.5	7.4	27.4	31.6		
1928	8.0			5.4	3.2	0.9	6.5	11.9	6.6	26.3	31.7		
1929	8.2			5.8	5.2	1.1	6.2	13.1	8.0	21.5	33.7		
1930	8.6			3.7	6.7	1.5	6.0	16.5	7.1	21.3	37.7		
1931	6.8		1.1	7.0	4.9	1.3	2.7	13.4	6.0	21.4	30.0		
1932	9.6			6.7	6.3	0.9	9.9	16.2	7.1	20.3	34.7		
1933	8.8			5.1	2.7	0.8	8.7	16.4	5.2	18.4	36.0		
1934	10.5			6.2	4.0	1.3	10.3	17.8	7.2	22.4	42.1		
1935	13.2		2.2	9.7	8.4	0.9	13.7	20.4	7.3	29.4	52.2		
1936	14.3			7.6	8.8	1.3	14.4	25.2	9.0	28.2	60.5		
1937	16.6		2.2	6.6	12.1	1.4	16.7	28.0	12.1	33.4	68.5		
1938	20.0		2.1	9.2	8.8	2.6	22.5	28.5	13.8	34.7	80.6		
1939	18.4			11.4	8.9	1.5	20.3	24.9	14.7	34.6	73.4		
1940	21.2			10.5	11.5	1.9	25.7	28.3	13.9	34.7	83.7		
1941	21.4		1.1	11.9	19.0	1.4	25.1	33.2	16.3	39.1	74.5		
1942	26.5		2.2	11.3	14.9	2.1	30.6	39.2	24.6	48.3	74.7		
1943	28.8		2.2	12.0	24.6	2.6	35.2	38.3	20.8	52.6	77.4		
1944	32.0		3.3	15.2	16.9	3.1	38.1	43.5	27.0	59.9	108.3		
1945	42.3		2.2	25.5	36.6	5.0	49.1	55.7	33.9	71.2	143.7		
1946	63.1		4.3	42.9	79.9	8.0	66.3	87.5	60.6	119.8	199.0		
1947	65.4		19.1	33.7	48.4	9.4	84.4	90.0	60.9	106.8	178.9		
1948	54.4		52.7	12.4	43.4	7.7	74.9	63.9	39.7	76.2	155.5		
1949	45.0		21.3	28.8	39.8	9.0	57.4	54.3	34.7	67.1	134.0		
1950	39.3	1.4	13.5	31.2	37.9	5.9	50.1	40.2	33.6	58.5	121.1		
1951	37.6	1.1	10.2	29.1	30.2	7.1	45.9	46.5	27.2	62.7	114.9		
1952	39.1	0.8	9.0	28.8	38.0	7.4	46.3	42.4	26.5	64.7	127.1		
1953	41.5	2.3	14.9	27.9	34.0	6.4	57.2	46.2	25.2	59.6	118.4		
1954	34.7	2.0	7.9	37.0	21.7	8.4	48.3	45.1	28.6	57.7	113.6		
1955	38.6	0.2	7.0	37.0	33.1	8.8	48.1	40.2	27.0	57.5	119.5		
1956	37.3	1.2	1.0	33.1	34.7	7.6	45.8	36.9	25.1	61.0	107.4		
1957	40.3	1.4	2.0	35.7	36.7	10.9	51.0	35.4	27.5	62.4	105.2		
1958	36.8	1.6	1.0	31.0	26.3	6.3	47.7	33.4	31.5	61.8	77.4		
1959	37.4	0.2	5.9	29.9	34.0	7.0	48.8	33.8	30.4	67.0	90.6		4.8
1960	39.1	1.3	9.7	30.4	30.2	9.4	48.5	39.8	23.3	73.7	99.4		9.1
1961	36.0	1.3	7.6	33.2	32.4	6.6	43.9	33.9	27.1	79.0	85.8	164.1	-
1962	36.4		4.7	30.7	29.9		49.4	36.2	30.2	79.2	47.8	93.3	20.0
1963	40.6	1.7	7.4	36.1	28.2	9.0	49.9	38.9	35.5	90.4	49.2	86.7	7.7
1964	44.7	1.4	4.6	41.7	34.4	14.9	52.9	43.6	33.4	77.1	91.5	160.0	7.4
1965	45.7	0.6	14.7	42.7	39.5	4.0	60.2	45.9	32.8	43.0	199.1	85.7	22.2
1966	51.2	2.2	16.6	53.7	25.1	17.1	58.9	54.4	33.6	107.1	113.4	146.0	10.4
1967	54.8	2.2	16.5	52.0	47.1	12.4	61.0	49.5	41.6	116.5	140.4	140.0	20.7
1968	54.8	3.0	18.2	64.8	22.9	10.2	69.3	47.9	40.0	125.7	110.8	200.0	36.7
1969	124.2	20.0	91.9	102.1	55.3	49.2	160.4	136.3	92.1	221.0	205.0	262.5	96.8
1970	139.8	27.1	59.1	105.2	61.6	80.9	164.9	125.5	92.6	236.4	240.2	241.2	51.5
1971	137.6 ²	28.7	54.7 ²	91.6 ²	76.1	86.3 ²	158.5 ²	140.1 ²	88.1 ²	224.6 ²	225.6 ²	255.4 ²	71.8 ²
1972	148.4 ²	33.3	57.5	116.7	72.5	106.2 ²	168.6 ²	142.7 ²	90.3 ²	228.1 ²	224.3 ²	248.7	100.0
1973	166.1	41.4	47.0	155.2	88.1	133.0	173.6	162.4	97.7	263.4	245.7	304.6	111.1
1974	200.6	55.5	82.3	195.6	114.1	200.1	188.7	177.6	114.6	288.6	285.6	237.1	157.3
1975	222.0	69.2	63.1	194.2	112.3	227.8	212.6	194.8	123.2	309.7	306.6	206.7	148.1
1976	235.8	76.0	98.1	211.6	138.5	243.6	224.9	190.0	131.0	309.9	333.7	306.8	136.1
1977	237.7	81.1	113.1	215.7	140.0	230.8	235.7	202.2	157.4	307.6	330.4	274.4	154.7

¹ Prior to 1969 the counts represent those granted by Parliament of Canada, these figures do not necessarily refer to divorces granted during each calendar year but to bills of divorce passed by the House of Commons at the session(s) of Parliament opening in the year in question. - Jusqu'à 1969, les totaux représentent les divorces accordés par le Parlement fédéral. Ces chiffres ne coïncident pas nécessairement avec les années de calendrier, mais comprennent, plutôt, le nombre de bills de divorces approuvés par le Parlement à (à des) session(s) commençant en question.

² A Divorce Court was established in Prince Edward Island in 1945. Prior to that year divorces were granted by Parliament. - Une cour de divorce a été instituée à l'Île-du-Prince-Édouard en 1945. Antérieurement à cette année les divorces étaient accordés par le Parlement fédéral.

³ No fall term of court held in 1944. Petitions held over until January 1945. - La cour n'ayant pas sié en l'automne 1944, les demandes ont été renvoyées à janvier 1945.

⁴ A new rule was adopted in August 1948 by the Divorce Court granting a Decree Nisi to become absolute at the end of three months. As a result a number of divorces were not effective until 1949. - En vertu d'un nouveau règlement adopté en août 1948, un décret provisoire devient absolu au bout de trois mois. Il en résulte qu'un certain nombre de divorces ne sont entrés en vigueur que l'année suivante.

⁵ No bills of divorce were passed by the House of Commons during the 1962 sessions of Parliament. - Durant les sessions de 1962, le Parlement n'a adopté aucun bill de divorce.

Source: Statistique Canada, 1979a.

ANNEXE "VII"

Vital Statistics Summary, 1978 and 1979

No.	Item Rubrique	Canada	Nfld. T. N.	P.E.I. I. P. E.	N.S. N. E.	N.B.	Que.	Ont.
Marriages								
1	Marriages	187,411	12,177	8,011	6,920	7,055	16,341	67,980
2	1978	185,324	12,041	7,909	6,560	6,010	15,936	67,491
3	Rate per 1,000 population	7.9	6.5	7.3	8.2	7.6	7.4	8.0
4	1978	7.9	6.5	7.7	7.8	7.8	7.3	8.0
Average age at marriage:								
5	Brides	25.8	24.0	24.6	25.5	24.7	25.5	26.1
6	1978	25.6	23.9	24.2	25.3	24.3	25.3	25.9
7	Bridegrooms	26.4	26.4	26.9	27.8	27.2	28.0	28.7
8	1978	26.2	25.8	26.7	27.9	26.8	27.8	28.6
Average age at marriage of single persons:								
9	Brides	23.1	22.0	22.5	22.7	22.4	23.6	23.2
10	1978	23.0	21.9	22.9	22.5	22.1	23.4	23.1
11	Bridegrooms	25.4	24.3	24.7	25.0	24.6	25.6	25.4
12	1978	25.2	24.2	24.7	24.8	24.1	25.4	25.3
Median age at marriage of single persons:								
13	Brides	22.1	21.0	21.9	21.8	21.5	22.4	22.2
14	1978	21.9	21.2	21.4	21.6	21.3	22.2	22.0
15	Bridegrooms	24.2	23.4	23.6	23.8	23.5	24.4	24.2
16	1978	24.0	23.3	23.4	23.5	23.3	24.2	24.1
Divorces								
Divorces granted to:								
17	Petitioner - Males	20,704	155	50	708	445	4,651	8,132
18	1978	19,465	145	47	604	426	4,892	7,499
19	Petitioner - Females	24,770	328	94	1,567	778	9,726	13,651
20	1978	23,690	292	88	1,356	727	10,063	13,035
21	Total divorces granted	45,474	483	144	2,275	1,223	14,378	21,783
22	1978	42,155	427	135	1,960	1,153	14,865	20,534
23	Rate per 100,000 population	251.3	84.2	117.1	268.4	174.5	228.8	256.3
24	1978	243.4	75.0	110.7	233.1	165.9	236.6	243.2
Mean age at divorce:								
25	Males	37.6	36.6	37.0	36.7	37.0	38.5	37.5
26	1978	37.8	36.0	37.4	37.0	36.8	38.7	37.6
27	Females	34.8	33.4	34.3	33.9	34.0	35.9	34.8
28	1978	35.0	33.0	34.1	34.2	33.9	36.2	34.8
Median age at divorce:								
29	Males	35.0	34.0	34.3	34.0	34.0	36.1	34.9
30	1978	35.2	33.2	34.8	34.4	33.8	36.4	35.1
31	Females	32.3	31.5	31.3	31.8	31.5	33.6	32.3
32	1978	32.4	30.5	32.1	31.6	31.5	33.9	32.2
Mean age at marriage:								
33	Males	24.9	23.5	24.5	24.1	23.7	24.9	24.7
34	1978	24.8	23.2	24.3	24.2	23.5	24.8	24.6
35	Females	22.3	20.4	22.0	21.4	20.9	22.4	22.1
36	1978	22.2	20.4	21.2	21.6	20.9	22.3	22.0
Median age at marriage:								
37	Males	23.2	22.1	22.5	22.7	22.4	23.5	23.0
38	1978	23.2	22.0	22.9	22.6	22.1	23.4	22.9
39	Females	20.8	19.5	20.0	20.3	19.8	21.2	20.6
40	1978	20.7	19.5	20.4	20.2	19.8	21.1	20.5
41	Average duration of marriage	12.1	12.7	12.0	12.1	12.6	12.9	12.3
42	1978	12.4	12.5	12.5	12.3	12.6	13.3	12.4

Source: Statistique Canada, 1981a.

ANNEXE "VII"

Statistiques sommaires de l'état civil, 1978 et 1979

Man.	Sask.	Alta. Alb.	B.C. C.B.	Yukon	N.W.T. T.N.O.	Item Rubrique	No
Mariages							
7,769	7,272	18,999	22,087	181	277	Mariages	1979 1
8,232	7,119	18,277	21,388	194	216		1978 2
7.5	7.6	9.4	8.6	8.4	6.4	Taux pour 1,000 habitants	1979 3
8.0	7.5	9.4	8.5	8.9	5.0		1978 4
Age moyen au mariage							
25.2	24.1	25.4	27.1	26.5	25.1	Epouses	1979 5
25.2	24.1	25.2	26.8	25.7	24.9		1978 6
27.7	26.9	28.1	30.2	29.9	28.8	Epoux	1979 7
27.8	26.8	27.9	29.7	29.2	28.6		1978 8
Age moyen au mariage des personnes célibataires							
22.8	22.0	22.5	23.4	23.8	23.0	Epouses	1979 9
22.6	21.7	22.5	23.2	23.1	23.3		1978 10
25.0	24.5	25.1	26.0	27.2	26.2	Epoux	1979 11
25.0	24.4	24.9	25.7	26.4	25.9		1978 12
Age median au mariage des personnes célibataires							
21.8	21.2	21.6	22.3	22.9	21.8	Epouses	1979 13
21.6	20.9	21.5	22.1	22.9	22.7		1978 14
23.8	23.1	23.8	24.7	25.7	24.7	Epoux	1979 15
23.7	23.1	24.7	24.4	24.9	24.6		1978 16
Divorces							
Divorces accordés aux:							
770	527	1,917	3,293	21	31	Requérants	1979 17
733	467	1,741	2,942	29	30		1978 18
1,382	1,001	4,614	5,533	41	45	Requérantes	1979 19
1,454	961	4,318	5,323	36	47		1978 20
2,152	1,528	6,531	8,826	82	78	Total des divorces accordés	1979 21
2,187	1,428	6,059	8,265	65	77		1978 22
208.5	159.3	324.5	343.4	287.0	179.7	Taux pour 100,000 habitants	1979 23
211.8	150.7	310.4	326.7	299.5	176.6		1978 24
Age moyen au divorce:							
37.0	37.9	36.0	38.1	36.2	35.7	Hommes	1979 25
37.4	37.8	36.4	37.9	37.7	35.5		1978 26
34.1	34.5	33.1	35.1	33.8	32.4	Femmes	1979 27
34.4	34.5	33.4	35.0	34.4	33.0		1978 28
Age median au divorce:							
34.0	34.5	33.3	35.3	34.0	33.8	* Hommes	1979 29
34.2	35.0	33.6	35.3	35.5	32.9		1978 30
31.3	31.3	30.6	32.4	32.3	30.5	Femmes	1979 31
31.4	31.3	30.7	32.4	32.0	31.6		1978 32
Age moyen au mariage:							
24.5	24.9	25.3	25.8	25.2	25.1	Hommes	1979 33
24.8	24.7	25.3	25.6	26.6	24.4		1978 34
21.7	21.7	22.4	22.9	23.1	22.6	Femmes	1979 35
21.9	21.4	22.4	22.8	23.3	21.7		1978 36
Age median au mariage:							
23.0	22.9	23.2	23.6	23.8	23.6	Hommes	1979 37
23.0	22.7	23.2	23.5	24.4	22.8		1978 38
20.5	20.1	20.6	21.0	21.3	22.1	Femmes	1979 39
20.4	19.9	20.6	20.8	20.6	20.0		1978 40
11.9	12.4	10.4	11.8	10.8	10.2	Durée moyenne du mariage	1979 41
12.0	12.5	10.7	11.8	11.2	11.0		1978 42

Source: Statistique Canada, 1981a.

ANNEXE "VIII"

Vital Statistics Summary, 1980 and 1981

No	Item Rubrique	Canada	Nfld. T.-N.	P.E.I. I.-P.-É.	N.S. N.-É.	N.B.	Que.	Ont.
Marriages								
1	Marriages 1981	190,082	3,758	849	6,632	5,104	41,005	70,281
2	 1980	191,069	3,783	939	6,791	5,321	44,848	68,840
3	Rate per 1,000 population 1981	7.8	6.6	6.9	7.8	7.3	8.4	8.1
4	 1980	8.0	6.5	7.5	8.0	7.5	7.1	8.0
Average age at marriage:								
5	Brides 1981	26.2	24.2	25.3	26.0	25.3	26.0	26.5
6	 1980	25.9	23.7	25.1	25.9	25.0	25.6	26.2
7	Bridegrooms 1981	28.8	26.7	27.7	28.6	27.8	28.4	29.2
8	 1980	28.5	26.2	27.7	28.4	27.4	28.1	28.9
Average age at marriage of single persons:								
9	Brides 1981	23.5	22.6	23.1	23.1	22.9	24.0	23.6
10	 1980	23.3	22.4	22.6	23.1	22.6	23.7	23.4
11	Bridegrooms 1981	25.7	24.9	25.3	25.3	25.1	25.8	25.8
12	 1980	25.5	24.6	25.1	25.2	24.7	25.6	25.5
Median age at marriage of single persons:								
13	Brides 1981	22.5	21.9	22.2	22.3	22.0	22.8	22.6
14	 1980	22.3	21.7	21.8	22.1	21.6	22.6	22.4
15	Bridegrooms 1981	24.6	23.9	24.2	24.2	24.1	24.7	24.6
16	 1980	24.3	23.6	23.9	24.0	23.6	24.5	24.4
Divorces								
Divorces granted to:								
17	Petitioner - Males 1981	23,466	209	77	738	503	5,972	8,233
18	 1980	21,931	193	56	760	464	4,446	8,578
19	Petitioner - Females 1981	44,205	360	110	1,547	831	13,221	13,447
20	 1980	40,088	362	107	1,554	842	9,453	13,864
21	Total divorces granted 1981	67,671	569	187	2,285	1,334	19,193	21,680
22	 1980	62,919	555	163	2,314	1,326	13,899	22,442
23	Rate per 100,000 population 1981	278.0	100.2	152.6	269.6	191.6	298.1	251.4
24	 1980	259.1	95.8	131.0	271.3	187.4	220.2	261.7
Mean age at divorce:								
25	Males 1981	37.7	36.0	38.5	37.0	36.8	38.7	37.7
26	 1980	37.5	36.4	37.7	36.7	36.7	38.3	37.6
27	Females 1981	35.0	33.2	35.1	34.1	34.1	36.2	35.0
28	 1980	34.8	33.8	35.0	34.1	33.8	35.7	35.0
Median age at divorce:								
29	Males 1981	35.2	33.7	36.7	34.4	34.4	36.4	35.1
30	 1980	35.0	34.1	34.6	33.9	34.0	36.0	35.0
31	Females 1981	32.8	31.3	33.6	32.9	32.0	34.0	32.8
32	 1980	32.4	31.8	32.9	31.6	31.4	33.5	32.5
Mean age at marriage:								
33	Males 1981	25.1	23.3	24.1	24.5	23.5	25.2	24.8
34	 1980	25.0	23.6	23.9	24.3	23.8	24.9	24.8
35	Females 1981	22.4	20.6	21.2	21.7	20.9	22.7	22.2
36	 1980	22.3	20.9	21.2	21.7	21.1	22.4	22.2
Median age at marriage:								
37	Males 1981	23.3	22.1	22.8	22.9	22.3	23.7	23.1
38	 1980	23.3	22.5	22.7	22.7	22.3	23.5	23.1
39	Females 1981	20.9	19.7	20.4	20.4	19.9	21.4	20.7
40	 1980	20.8	19.9	19.9	20.3	19.9	21.2	20.7
41	Average duration of marriage 1981	12.1	12.4	13.3	12.0	12.8	12.9	12.4
42	for divorced persons 1980	12.0	12.5	13.1	12.0	12.4	12.8	12.3

Source: Statistique Canada, 1983a.

ANNEXE "VIII"

Statistiques sommaires de l'état civil, 1980 et 1981

Man.	Sask.	Alta. Alb.	B.C. C.B.	Yukon	N.W.T. T.N.-O.	Item Rubrique	Nb
Mariages							
8,123	7,029	21,781	24,699	235	282	Mariages..... 1981	1
7,869	7,561	20,618	23,830	200	269	 1980	2
7.9	7.6	9.7	9.0	10.2	6.2	Taux pour 1,000 habitants..... 1981	3
7.6	7.8	10.0	9.0	9.3	6.2	 1980	4
Âge moyen au mariage:							
25.7	24.9	25.7	27.2	26.6	25.1	Epouses..... 1981	5
25.4	24.5	25.4	27.1	27.3	24.9	 1980	6
28.3	27.6	28.3	30.2	30.1	28.7	Epoux..... 1981	7
28.0	27.2	28.1	30.1	30.1	28.0	 1980	8
Âge moyen au mariage des personnes célibataires:							
23.1	22.6	23.0	23.7	24.5	23.3	Epouses..... 1981	9
22.8	22.3	22.7	23.6	24.2	23.2	 1980	10
25.5	25.2	25.4	26.2	27.7	26.5	Epoux..... 1981	11
25.2	24.8	25.2	26.0	27.0	25.5	 1980	12
Âge médian au mariage des personnes célibataires:							
22.2	21.7	22.0	22.7	23.8	22.5	Epouses..... 1981	13
21.8	21.4	21.7	22.6	23.6	21.8	 1980	14
24.4	23.9	24.3	25.0	26.3	25.4	Epoux..... 1981	15
24.0	23.6	24.0	24.9	26.2	24.5	 1980	16
Divorces							
Divorces accordés aux:							
850	499	2,608	3,552	25	30	Requérants..... 1981	17
818	675	2,366	3,485	31	36	 1980	18
1,549	1,263	5,810	9,991	50	36	Requérantes..... 1981	19
1,484	1,158	5,214	9,979	51	40	 1980	20
2,399	1,932	8,418	9,533	75	66	Total des divorces accordés..... 1981	21
2,282	1,836	7,540	9,464	82	76	 1980	22
233.8	199.5	376.2	347.4	324.0	144.3	Taux pour 100,000 habitants..... 1981	23
221.7	189.2	364.2	358.5	383.2	178.3	 1980	24
Âge moyen au divorce:							
37.3	37.1	36.0	37.8	36.9	35.3	Hommes..... 1981	25
36.9	37.6	35.9	37.9	37.2	37.3	 1980	26
34.5	34.0	33.2	34.9	34.8	34.1	Femmes..... 1981	27
34.0	34.3	34.1	35.0	34.1	34.1	 1980	28
Âge médian au divorce:							
34.3	34.1	33.5	35.2	34.6	32.8	Hommes..... 1981	29
34.0	34.6	33.3	35.4	34.9	35.7	 1980	30
31.8	31.4	30.9	32.6	32.0	29.5	Femmes..... 1981	31
31.2	31.3	30.7	32.6	31.3	31.6	 1980	32
Âge moyen au mariage:							
24.9	24.7	25.4	25.7	25.1	24.8	Hommes..... 1981	33
24.7	24.9	25.3	25.9	25.3	25.0	 1980	34
22.2	21.9	22.6	22.9	23.0	20.8	Femmes..... 1981	35
21.8	21.7	22.6	23.0	22.3	22.1	 1980	36
Âge médian au mariage:							
23.1	22.7	23.3	23.6	23.9	23.8	Hommes..... 1981	37
22.9	22.9	23.2	23.7	23.9	24.4	 1980	38
20.6	20.2	20.7	21.0	21.5	20.3	Femmes..... 1981	39
20.4	20.0	20.7	21.1	20.6	20.9	 1980	40
12.0	11.8	10.3	11.6	11.5	9.9	Durée moyenne du mariage..... 1981	41
11.6	12.2	10.3	11.6	11.6	12.0	pour personnes divorcées..... 1980	42

Source: Statistique Canada, 1983a.